

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 24.]

MONTRÉAL, 21 MARS, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLEES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Hiver

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCISSIAN.....	3400	[En construction.]
SARMATIAN.....	3600	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2600	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trocks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Mylins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDEI et de Portland chaque SAMEDI) arrivent à Loch Foylo pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Portland :

Vaisseau	2 Mars
Hibernian.....	0
Nestorian.....	18
Sarmatian.....	23
Peruvian.....	30
Scandinavian.....	6 Avril
Prussian.....	13
Hibernian.....	13

Prix du Passage de Portland :—
Cabine.....\$70 à \$80
Entrepont.....\$25

Les STEAMERS de la LIGNE DE GLASGOW doivent faire le voyage entre la Clyde et Portland pendant la navigation de la saison d'hiver.

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser
A Portland, à J. L. KARNER ou à HUGH & ANDREW ALLAN; à Québec, à ALLAN, RAY & Co.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AGC. SCHMIDT & Co.; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon; à Hambourg, à W. GIBSON & HUGO; à Belfast à CHARLEY & MACE LM; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORN, 17 Gracechurch Street; à Glasgow, à JAMER & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street; à Liverpool, à ALLAN BROS., James Street, ou à

H. & A. ALLAN.

Coin des Rues Youville et Commune.

W. & F. P. CURRIE & C^{ie}.

100, RUE DES SŒURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Etain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ.

Etain en Lingot.	Rivets.	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot. <td>Fil de Fer.</td> <td>Ciment Romain.</td>	Fil de Fer.	Ciment Romain.
Cuivre en Feuilles. <td>Fil d'Acier.</td> <td>Do de Portland.</td>	Fil d'Acier.	Do de Portland.
Antimoine. <td>Vitres.</td> <td>Do du Canada.</td>	Vitres.	Do du Canada.
Zinc en Feuilles. <td>Peinture. <td>Tuile à Paver.</td> </td>	Peinture. <td>Tuile à Paver.</td>	Tuile à Paver.
Zinc en Lingots. <td>Terre à brique. <td>Vases de Jardin.</td> </td>	Terre à brique. <td>Vases de Jardin.</td>	Vases de Jardin.
Plomb en Saumon. <td>Fus Covers. <td>Dessus Chomn.</td> </td>	Fus Covers. <td>Dessus Chomn.</td>	Dessus Chomn.
Rouge de Plomb. <td>Briques afour-naise. <td>Fontaines.</td> </td>	Briques afour-naise. <td>Fontaines.</td>	Fontaines.

Blancs de Plomb. TUYAUX de DRAINAGE, Tuiles à Paver Encastrées Patentiées, &c.
Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.

VINGT-SEPTIEME RAPPORT ANNUEL DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE "NEW YORK"

MORRIS FRANKLIN, Président.

WILLIAM A. BEERS, Vice-Président et Gérant.

BUREAU: Nos. 346 et 389, BROADWAY.

1er JANVIER 1872.

Montant net des valeurs en mains, 1 Janvier 1871.....		\$15,070,987 86
Primes et annuités.—Recettes.....	\$ 6,031,879 32	
Intérêt reçu et accru, comprenant la prime sur l'or, etc., etc.....	1,149,416 67	7,181,295 99

DÉBOURSÉS.

Pertes par mortalités.....	\$ 1,318,958 98	
Polices rachetées, remises et annuées.....	1,105,864 84	
Annuités à vie, dotations muries et ré-assurances.....	38,820 35	
Dividendes aux porteurs de polices.....	849,678 43	
Dépenses de commission, courtage et agences.....	503,807 53	
Annouces et honoraires de médecins.....	96,597 35	
Taxes, dépenses de loi et de bureau, salaires, impressions, timbres.....	253,899 91	\$4,167,046 48

ACTIF.

Argent déposé aux compagnies de prêt, aux banques et en main.....	\$ 1,845,002 15	
Placé en stocks des Etats-Unis, de l'Etat de New York (prix du marché \$4,751,182 83) coutant.....	4,616,702 43	
Placé en stocks de la City of New York (prix du marché \$40,425) content.....	41,549 00	
Débitures et hypothèques (garanties par des propriétés foncières évaluées à \$20,000,000, bâties assurées pour plus de \$3,000,000 et polices transportées à la compagnie comme sûreté collatérale.....	8,344,720 00	
Prêts sur des polices en cours (la réserve retenue par la compagnie sur ces polices s'élève à \$3,850,980.21).....	956,636 99	
Primes trimestrielles et semestrielles dues après le 1er janvier 1872.....	660,501 17	
Primes sur les polices émises, entre les mains des agents et en cours de transmission.....	330,355 73	
Montants dus par les agents.....	48,839 61	
Intérêt accru au 1er janvier 1872.....	77,046 14	\$18,089,747 36
Ajoutez—		
Excès de la valeur du marché sur le prix d'achat.....		114,021 49
Valeurs totales disponibles le 1er janvier 1872.....		\$18,804,768 76

Appropriées comme suit :

Montant des pertes réglées, dues après le 1er janvier 1872.....	\$ 212,800 00	
Montant des pertes rapportées, attendant d'être prouvées.....	127,000 00	
Montant réservé pour les ré-assurances sur les polices existantes, assurant \$112,150,073.60, participant aux profits (à 4 p. 100, primes nettes de Carlisle) \$1,004,733.65, ne participant pas (à 5 p. 100 primes nettes de Carlisle).....	16,841,177 21	
Balances des rapports de primes 1871, payables durant l'année 1872.....	133,867 12	\$17,316,634 33
Surplus divisible.....		\$1,488,134 43

AFFAIRES CANADIENNES.

Primes totales reçues durant l'année en Canada.....		\$127,290 41
Nombre de polices émises durant l'année en Canada.....	461	
Montant des polices émises durant l'année en Canada.....		1,453,750 00
Montant du risque sur toutes les polices en force en Canada.....		2,599,760 00
Montant des polices réclamées en Canada durant l'année.....		"
Montant des polices réclamées en Canada durant l'année.....		12,597 50
Montant payé sur les réclamations en Canada durant l'année.....		11,500 00
Montant des réclamations en Canada.....	Aucun.	
Montant dont le paiement a été refusé en Canada.....	Aucun.	
Déposé, si en valeurs étrangères spécifiant lesquelles, bons payables en or des Etats-Unis, portant 6 p. 100 d'intérêt.....		100,000 00

ETAT GÉNÉRAL.

Propriétés de la Compagnie.....		\$18,803,768 76
Obligations, à l'exclusion de la réserve sur les primes.....		474,467 12
Montant de la réserve (à peu près).....		15,685,000 00
Taux p. 100 et table de mortalités sur lesquels cette réserve est basée: table américaine.....	4 1/2 p. 100	
Montant du capital de la compagnie.....	Aucun.	
Montant payé sur le capital.....	Aucun.	
Primes totales reçues par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....		6,031,870 82
Nombre des polices émises par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....	8008	
Montant des polices émises par la compagnie dans tous les pays durant l'année.....		24,603,305 84
Montant des réclamations durant l'année dans tous les pays.....		1,341,700 06
Montant des polices dans tous les pays.....		113,134,809 45
Dépenses d'administration, agences, commissions, etc.....		854,334 00

Bureau local de direction pour le Canada :

PRESIDENT, William Workman, Ex-Maire de Montréal et Président de la Banque de la Cité.
DIRECTEURS—H. P. Pominville, Exr., de la Société Cartier, Pominville et Bétournay. A. W. Ogilvie, Exr., M. P. P. Victor Hudson, Exr. Marchand.
MÉDECINS EXAMINATEURS—A. H. David, M. D., L. J. C. S., Edin. F. W. Campbell, M. D., D. R. C. P., Londres.
Walter Burke, Gérant, Bureau, 162 Rue St. Jacques, Bloc Barran.
H. Hudson, Agent, Montréal.

Librairie et Relleure.

LIVRES.

Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. 20c.
 Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br. 35c.
 Clef (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr B. Ewer, revue et corrigée par l'abbé Moigno, in-12 br. 85c.
 Cours d'Econo. industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin. 7 vols in-12 br. 2.10c.
 Entre-tiens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. 2.40c.
 Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-18 br. 15c.
 Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-74, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. 45c.
 Mémoires du Siège de Paris, par J. d'Arno, in-12 br. 1.60c.
 Mes Impressions et Confidences d'aumônier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufor, in-12 br. 50c.
 Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. 60c.
 Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. 63c.
 Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. 40c.

En vente à la librairie
J. B. ROLLAND & FILS,
 12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,

LIBRAIRE-RELIEUR,
 250 — RUE ST. PAUL — 250
 Vis-à-vis la Rue St. Vincent,
 MONTREAL.

Courtiers.

MORIN & CIE.,

COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES
 POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
 COMESTIBLES.

EPICERIES, SPIRITUEUX

ET DENREES COLONIALES,

Agents pour la distillerie de Prescott.
 No. 24 RUE ST. SACREMENT,
 MONTREAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS,

COURTIERS de DENREES COLONIALES,
 AGENTS POUR LA DISTILLERIE,
GOODERHAM & WORTS,
 TORONTO.
 16, RUE ST. SACREMENT,
 MONTREAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THE, HUILES,
 EP CERIFS,
 et DENREES COLONIALES
 Coin des rues
 ST. SACREMENT ET ST. NICHOLAS,
 MONTREAL.

AUX MARCHANDS.

Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat de toute espèce de grains et de sel à commission, moyennant 2 par 100.
 Remises faites sans retard dans tous les cas.
 P. RIVARD.
 No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

D. P. BEATTIE,

NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,
 MARCHAND EN GROS DE
THE, SIROP ET MELASSE,
 Seul Agent pour la Puissance du Canada de
 Messrs. OFFLEY, CLAMP & FORRESTER, OPORTO.
 " CRAMP, SUTER & CO., CADIZ.
 " FORRESTER & CIE., BORDEAUX.
 Agent pour la Tannerie de New Glasgow JOHN HALE
 & FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.
 17 Rue St. Sacrement,
 MONTREAL, P.Q.

Importateurs de Nouveautés.

PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SECHES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étoffe, comprenant la célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

Ogilvy & CIE.,

MONTREAL.

THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

En Gros Seulement, No. 33, Rue St. Paul.

THOMAS THIBAUDEAU & CIE. Montréal,
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL.
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

S. GELINAS,

IMPORTATEUR,

No. 25, RUE ST. PAUL,

Troisième porte de
M. AMABLE PREVOST,
 MONTREAL.

FRANCEUR & GIROUX,

IMPORTATEURS

DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES.
 ANGLAISES

et AMERICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,

MONTREAL.

M. TRESTER,

IMPORTATEUR DE MARCHANDISES

ALLEMANDES, FRANÇAISES ET BELGES.

IMPORTATEUR

D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES
 EN BOIS, etc., etc., et de
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.

M. T. tient toujours un assortiment des plus complets et des plus variés de jouets d'Allemagne, d'articles en cuir, sachets, etc.

ENTREPOT—388 & 390, RUE ST. PAUL,
 MONTREAL.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & CIE.,

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

CHAUSSURES, EN GROS,

26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER.

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

G. BOIVIN,

FABRICANT DE CHAUSSURES

EN GROS

No. 300 Rue St. Paul, MONTREAL.

Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.

Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

JOSEPH VALADE,

IMPORTATEUR ET

MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS,

133 RUE NOTRE DAME.

Coin de la Rue Gosford, Montréal.

On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.
 On sollicite une visite.

Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.
 Table des mieux servies.

Importateurs de denrees coloniales.

T. & F. ROSS & CIE.

33 RUE ST. SACREMENT.

IMPORTATEURS DE THE

ET

Autres denrees Coloniales.

EN MAGASIN,

8,000 BOITES THE

DERNIERE RECOLTE

ET

UN ASSORTIMENT GENERAL

D'EPICERIES.

J. HUDON & CIE.,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS

de DENREES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX

et COMESTIBLES.

Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRES.

24, RUE ST. PAUL, et

100 et 201 DE COMMISSAIRES,
 MONTREAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.

IMPORTATEURS DE

VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,

MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.

271 et 281, Rue Des Commissaires,

MONTREAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX.

MARCHANDS DE

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 101 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

SENEGAL, CADIEUX & FILIATRAULT,

IMPORTATEURS

MARCHANDS D'EPICERIES,

VINS, LIQUEURS, et

PROVISIONS

278, RUE ST. PAUL, et

225 et 227, DES COMMISSAIRES,
 MONTREAL, P.Q.

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE

VINE, LIQUEURS,

EPICERIES, etc., EN GROS

231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,

MONTREAL.

G. MELANÇON.

MARCHAND-EPICIER,

191 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LA MEILLEURE POUDE A BOULANGER
 QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.
 Vendue par tous les Epiciers.

REVUE COMMERCIALE.

(Pour la semaine finissant 20 Mars, 1872.)

Nous n'avons absolument rien de nouveau à signaler dans les farines, les céréales et les provisions. Dans les denrées coloniales les choses sont exceptionnelles; toutes les autres branches sont calmes. Les affaires dans les *Dry Goods* n'ont pas été aussi considérables pendant la huitaine qui vient de s'écouler que pendant la semaine précédente, néanmoins les importateurs sont satisfaits du total de leurs opérations. Il ne paraît pas en être de même à Toronto où les choses sont très tranquilles. On ignore jusqu'à quel point les plaintes sont fondées. On semble perdre de vue que le réseau de chemins de fer qui sillonnent en tous sens cette province fournit plus de facilités à faire des affaires à l'avenir et que les acheteurs ne sont pas obligés comme autrefois à faire leurs emplettes avant la rupture des chemins. Peut être l'augmentation de l'importation est elle aussi pour quelque chose dans le calme comparatif qui paraît exister. Les importations pour le mois de Février se répartissent comme suit à Toronto :

	1871	1872
Fabrique de laine	\$142,000	\$310,996
do coton	279,573	404,675
Soieries et velours	33,337	72,536
Articles de fantaisie	33,576	82,541
	\$488,686	\$870,747

Importations pour les mois de Janvier et Février.

Fabrique de laine	\$194,868	\$408,816
do coton	324,412	495,822
Soieries et velours	36,476	77,592
Articles de fantaisie	39,402	91,545
	\$695,158	\$1,073,775

Nous n'avons aucun changement important à signaler dans les cours des *Dry Goods* et nous remarquons de la semaine dernière s'appliquent à cette semaine.

Le Bulletin signale comme suit la situation du marché de New York :

TISSUS DE COTON INDIGÈNES.—Le marché reste très ferme pour les principaux tissus de coton, sans aucune variation de prix.

Les principales maisons sont bien approvisionnées de ti-sus blanchis et écrus; qu'ilques marques commencent même à s'accumuler dans les magasins. Les cotonnades de couleur sont cotées à des prix relativement bas, mais elles continuent à se vendre très lentement, et il n'est pas possible qu'elles atteignent des prix sensiblement plus élevés pendant la saison actuelle.

Les indiennes de couleur claire se vendent assez facilement; les principales maisons de gros ont écoulé presque toutes les meilleures marques. Les prix sont fermes, mais comme les fabricants ne les trouvent pas rémunérateurs, ils sont disposés à éléver leurs cotés, dès qu'une occasion favorable se présentera. Les jaconnés et les percales sont fermes et demandés, bien que le temps soit de nature à entraver l'écoulement.

TISSUS DE LAINE INDIGÈNES.—La demande de tissus de laine n'a pas été très active cette semaine, excepté pour quelques qualités d'articles légers. Les prix de tous les tissus de fantaisie pour la saison de printemps sont fermes et demandés. Les flanelles sont fermes. Il est à noter que les flanelles rouges unies sont peu abondantes sur le marché, et qu'on trouve difficilement à en acheter au-dessous de 30 cents par yard. Sur les imperméables, il y a quelques demandes aux anciens cours. Les châles de printemps se vendent modérément à de très bons prix; les principaux magasins de gros n'ont plus d'inventaire complet.

TISSUS ÉTRANGERS.—Les tissus importés de toutes qualités sont plus demandés que jamais. Parmi les toiles pour robes, qui se vendent largement depuis le commencement de la sai-

son, on achète pour le demi-gros et pour le détail, pour la place et pour le Sud-Ouest, de fortes quantités de granadines, d'imitations de soieries japonaises, de pop lines, de guingans de Glasgow, etc. Il s'est vendu un lot considérable de mousseline de laine à fleurs et rayée, pour l'Ouest. Parmi les articles de blanc, les organdis sont recherchés pour robes d'été.

En ce qui concerne les tissus de laine des meilleures qualités, il se fait plus d'affaires que la semaine dernière. La demande se porte principalement sur les produits fins du Yorkshire, de l'Ouest de l'Angleterre et de la France, et les couleurs prêtes sont le brun et l'olive. Les draps légers, unis et rayés, s'écoulent assez facilement, ainsi que les casimirs de couleur claire.

COTON.—La demande pour le coton n'a pas été active pendant la semaine qui vient de s'écouler sur le marché de Boston où il a reculé de 1/2c à 1c. A New-York, on signalait une réaction en faveur des détenteurs et le marché s'écroulait en hausse de 1/2c par livre.

Nous donnons ci-dessous un état comparatif du coton à la date du 5 courant :

Recettes à tous les ports d'entrepôt depuis le 1er Septembre	1872	1871
Septembre	2,359,578 bal.	2,984,878
Recettes pendant la semaine finissant 15 Mars	33,406	104,574
Exportations depuis le 1er jusqu'au 15 Mars	64,476	112,159
Stocks dans tous les entrepôts	486,903	661,177
De dans les ports de l'Inde	80,695	100,744
De à Liverpool	654,000	804,000
De à flot pour la Grande-Bretagne	203,000	355,000

LAINE.—Les stocks sur notre place sont presque épuisés. La demande ayant excédé les offres, il s'est établi une hausse sur toutes les qualités. On cote à la clôture laine de toison 57c à 60c, laine étirée supérieure 57 1/2c à 60c, No. 1 43c à 50c, noire 50c à 52 1/2c, non assortie 30c à 35c.

A Toronto les offres sont très minimes et les acheteurs paieraient volontiers de 55c à 56c pour la laine de toison et 52c à 55c pour la laine étirée. On signale quelques légers placements à ces cours et des quantités plus considérables commanderaient des prix plus élevés.

A Boston les recettes pour la semaine finissant le 15 courant ont été de 2,171 balles de laine domestique et 224 balles provenance étrangère, contre 3,350 balles de provenance domestique et 1,065 étrangères pendant la même période l'année dernière. Les ventes de la semaine comprennent 300,000 livres de domestique et de Californie et 350,000 livres de provenance étrangère.

BOIS DE SERVICE.—On rapporte que de fortes transactions ont été conclues à Burlington et à Albany pour les bois de service du Canada à une hausse de \$1 50 à \$2 sur les cours de l'année dernière. Il existe une demande considérable pour les Etats-Unis et l'Angleterre et nous avons tout lieu de croire qu'une flotte considérable visitera le port de Québec ce printemps pour y prendre des cargaisons de bois. Le temps est des plus favorables pour sortir le bois des forêts et on nous informe que la plus grande activité existe dans les chantiers. 1872 promet d'être la forte année que les commerçants de bois auront encore vue.

Nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur un article intitulé "Le commerce de bois" que nous publions aujourd'hui dans nos colonnes.

BOIS DE CHAUFFAGE.—Le froid de la semaine dernière a considérablement réduit les existences de ce combustible et pour peu que l'ouver-

ture de la navigation retarde, nous craignons fortement une disette encore pire que celle dont nous avons pu souffrir. Les chemins vont bientôt se rompre et les apports de la culture vont bientôt cesser. Sous la pression de la demande la semaine dernière, les prix ont haussé d'un dollar à deux par corde et on cote aujourd'hui l'étable de \$11 à \$12. La hausse a été proportionnelle sur les autres qualités.

CHARBON.—Le peu qui se trouve encore en disponible se vend à des prix excessifs. On cote \$14 par tonneau pour charbon américain Lehigh ou Lakawana.

CUIN.—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans les cours qui sont fermement tenus. Le volume des affaires sans être très considérable est régulier et les négociants s'en disent satisfaits.

CHAUSSURES.—Les visiteurs qui se trouvent en notre ville pour faire des achats de *Dry Goods* ont aussi fait des achats assez importants de chaussures. Le commerce de détail écoule rapidement leurs stocks de pardessus en caoutchouc qui sont en grande demande.

FARINES.—La baisse qui a été signalée sur le marché anglais et sur les marchés de l'Ouest a un effet défavorable sur les cours de notre place. Les prix ont reculé de 2 1/2c à 5c et comme les cotes que nous publions sont nominales en l'absence de transactions il faut voir une plus forte concession que celle que nous enregistrons pour des lots considérables. Les détenteurs heureusement ne forcent pas les ventes, de là l'apparence de fermeté qui ne se maintiendrait pas un instant s'il en était autrement. On cote Extra \$6 10 à \$6 15, Fancy \$5.90 à \$5.95, Superfine blé du Canada \$5.65 à \$5.70, farine forte pour boulangerie \$5.35 à \$6, No. 2 \$5.35 à \$5.45. On cote la farine en sac \$2.95 à \$3 par 100 lbs.

BLÉ.—Toujours calme sur notre place. Absence complète de transaction.

GRAINS GROSSIERS.—Nous n'avons aucune transaction à signaler sur notre place. Les cotes dans nos prix courants sont nominales.

GRAINE DE TRÈFLE.—La demande s'accroît pour cette graine qui s'offre assez parcimonieusement. Elle est fermement tenue à 10 1/2c par livre.

GRAINE DE MIL.—La demande est très calme et les prix tendent fortement à la baisse. On cote à \$2.60 par 45 livres.

GRAINE DE LIN. Les apports de la culture sont nuls. Les cours n'ont subi aucun changement.

LARD.—Nous signalons une meilleure demande pour le lard mes en disponible pour les chaudières avant la rupture des chemins. Le stock est très léger et les détenteurs sont très fermes dans leurs prétentions. On cote mes nouveau \$15.50 à \$15.75 et \$15.25 pour *old mess*. Les autres qualités sont toujours négligées.

A Chicago les prix fléchissent régulièrement en conséquence des énormes stocks qui dépassent les calculs des spéculateurs. Les derniers rapports portent à 4,420,555 le nombre de porcs qui ont été saisis. L'augmentation est de 33 1/2 pour cent plus considérable que l'année dernière, et on considérera alors les stocks excessifs.

SAINDOUX.—Nous signalons une demande active pour le saindoux. Les demandes sont difficiles à remplir vu la divergence d'opinion entre détenteurs et acheteurs. Les stocks en disponible sont légers et de beaucoup au-dessous de la demande. On cote le saindoux en tinette 10c et en baril 9c.

BEURRE.—Notre marché au beurre reste sans changement. Peut être que la demande qui se

rveille aux Etats-Unis aura un effet favorable sur notre place. La rareté de bon be irre est un sujet d'observation générale et il pourrait se faire que nous ne bénéficierions pas de la demande par le manque de la qualité désirable. Nous ne changeons pas les cours dans notre liste de prix courants.

POISSON.—Absolument rien à signaler.
ÉPICERIES ET DENRÉES COLONIALES.—Le mouvement des affaires a été extrêmement tranquille dans les épiceries et les denrées coloniales et à l'exception des thés vert impérial et impérial twinkay et le placement de quelques lots de thé japonais, nous n'avons rien de nouveau à signaler.

DROGUES ET PRODUITS CHIMIQUES.—De fortes transactions ont été conclues dans les produits chimiques pour exportation à Boston. On signale le placement de fortes parties chlorate de chaux à 4½ par livre en disponible et 4c pour le livrable à l'ouverture de la navigation. Le soda ash a trouvé preneurs à 4c en disponible. On signale de fortes ventes à 3½ sous venant. Le sel de soude est toujours fermement tenu à \$2 par 100 livres et le carbonate de soude à \$5 par baril de 112 livres.

SPIRITUEUX.—La demande pour les spiritueux a été très calme pendant la huitaine. Nous n'avons aucun changement à signaler dans les cours.

IMPORTATIONS.

Par S. S. Foruvian, capitaine Wm. Henry Smith, de Liverpool à Portland.

Marchandises pour le Canada.

G R Marler & Co 2 do; J Gray 2 do; Ordre 3 do, 4 colis acier. T McMahon 3 colis tapissérie; Ordre 25 caques sucre; F McEllderry 7 es; Dinning & W 2 caques ferronnerie; Simpson, H & Co 3 do; Crathern & Co 3 do; McCormack, Hart & Co 529 boîtes oranges; W J McMaster & Co 36 es, 1 colis; A Prevost & Cie 2 do, 12 es; A Stevenson & Co 1 do; J P Clark & Co 2 do; C Gunn 2 do; J C Field 5 ballots noir; Sculthorp & P 3 es; Stycos & Alexander 3 do; E Sproule 13 es; Bryce, McMurich & Co 7 es, 2 ballots; Ordre 4 es; D A Ansell 6 es; Holland & Co 2 ca ferrières; Livingston & J 1 do; A H Hudson & Co 2 do; J Fraser 3 do; P A Murphy 1 do; Boucard, Lortie & Cie 1 do, 1 ballot; L Perrault & Cie 1 do; Atkinson & Co 3 do; J Edwards 1 do; Hudon & Plamondon 1 ballot; Tolley & Son 9 es; N S Whitney 3 ballots; A Roy & Cie 9 es; O Mages & Russell 10 es, 1 ballot; E Hudon, Filz & Cie 10 es un ballot; Behan Bros 2 es 5 ballots; Barclay & Co 2 es; G Ritchie & Co 3 es, 1 ballot; Cameron & Thorburn 2 es, 1 ballot; Nichols & Hall 1 colis; J Haldie & Co 1 es; H Arthur & Co 1 do, 1 ballot; G Joseph & Co 1 es; J Y Gilmour & Co 1 do; Moodie & Son 3 ballots; Simons & Fould—M Moodie & Sons 4 es, 9 ballots; Gunderham & Worts 1 es; Crathern & Caverhill 2 colis; R Miller 2 es; Brown & Bros 1 es; Ogilvy & Co 11 do 4 ballot; Pilm-oll, Warnock & Co 5 es; T J Claxton & Co 17 es, 3 ballots; R Lewis & Son 89 colis elons, 82 morceaux acier, 2 caques, 40 rouleaux fil fer; Sutherland, Hardie & Co 3 es, 5 colis; R H rson, Stephen & Co 4 es 2 colis; Nelson & Wood 1 do; W Saunders 5 colis; S Sutherland 1 es; Ramsay & Sons 1 caque peinture; Nelson Wood & Co 1 es; J O Metcalfe 6 do; C Moore & Co 50 boîtes thé; J H Mathewson 205 do; W Grant 3 colis; Elliott & Hamilton 2 es; Ordre 200 boîtes thé, do 4 es; Robinson & Howell 1 do; Murdoch Bros 1 do; W Hobbs 1 do; P Waldron 2 do; J W Thompson 1 do; C P Ward 1 do; Armstrong, McKee & Co 1 do; R McPhail 4 do; H & H Merrill 10 do, 3 colis; J Aiken & Co 1 es; Dawson Bros 1 do; J Ippie 5 colis md-e; W Reunie 9 sacs graines; T Mussen 3 es; E Sproule 3 do; J Grenier & Cie 4 do, 8 es; P P Martin & Co 8 es, 4 colis;

J Hutton & Co 1 es, 1 caque; Mulholland & Baker 6 colis fer; C H Letourneau 1 es; A Giffrey & Co 26 sacs de charrie; Stirling McCall & Co 12 es, 1 colis; W Johnson 4 do; F McGillivray 2 do; J G McKenzie & Co 7 do, 2 ballots; Kellert & Friedman 1 do; Green Peters & Co 1 ballot toile; Compagnie Canadienne de Caoutchouc 1 ballot feutre; H David & Co 3 ballots, 2 es; Verrat, Faser & Cie 1 colis seimes; D Bellhouse & Son 2 ballots; H Shorey & Co 2 es, 1 ballot; Kennedy & Jackson 2 es; G Thompson 1 do; Thomas, Thibaudan & Co 22 do, 25 ballots; N Arthurs & Co 1 es; J Robertson 4 do; Compagnie manufacturière de vis 20 colis fil fer; A Hops & Co 100 boîtes-blancs, 7 colis plaques; F E Hamel 3 es; Hamel & Frère 2 do; Wulf & Cie 10 do cigares; T Robertson 33 boîtes de thé; S Green-shields, Sons & Co 2 do, 2 ballots; C H Bang & Co 1 es; McCullum & Sons 2 do; J & J Lugden 1 do; McCrossan & Co 1 do; Z Paquet 4 do; F Gung & Cie 1 do; J N Thompson 1 do; McCall, Shephyn & Co 14 es, 5 ballots, 1 caque; James & N 2 es; Thibaudan, Thomas & Co 14 es, 2 ballots, 1 caque; C Brent 5 sacs graines; J Hutchison 1 do; Wood & Leggat 120 es-seux; E Adams & Co 12 barils sel de soude; L H Thompson 8 es; A Walker 7 do; H Shorey 1 do; C & W Walker 1 do; Black & Thom 9 do; C H Keats 1 do; Ascher & Co 7 do; M Kortosk & Co 4 do; Hughes & Co 1 ballot; Gibb & Co 4 es; Glover, Fry & Co 4 do; M & L Samuel 10 caques, 1 es, 38-sau-mo-d'étain; J Campbell & Son 2 es; J Walker 3 do; P & J Rooney 1 es, 1 ballot; N & F Rooney 1 es; O Doherty & Co 12 do; P Shee 8 do; P Rooney 1 do, 1 ballot; W Eves 1 es; R & J Gardiner 2 es; McClung Bros 2 do; Westwood, Cook & Co 1 do; Jos McKay & Bros 28 do, 8 ballots; Gault, Bros & Co 10 do, 3 do; E Neild & Co 1 es; Empey, Johnson & Co 10 es, 2 ballots; Lockhart & Haldane 6 es; G & J N Cox 6 do; H Morgan & Co 6 ballots; A Beattie & Co 1 es; Parker & Hood 1 do; J Charlesworth & Co 2 do; Johnston & Co 3 do, 1 ballot; Wm Warwick 3 es; J B & J S Grafton 1 do; Stevenson & Co 2 do; McLaughlan Bros 10 do 1 ballot et 1 fut; T Thompson & Sons 3 es; Dunn, Fish & Co 9 do; J Ro: A Cie 2 do; Crawford & Smith 4 do; G Winks & Co 1 do; J Walls & Co 7 do; Garland, Mutchmore & Co 7 do, 6 ballots; Robertson 4 es; D Arnott 1 do, 1 ballot; J Connelly 4 es; R Walker & Sons 7 do; Kearns & Ryan 1 ballot; Frothingham & Workman 162 pequets acier, 1 barils, 1 es; G Winks & Co 3 do; J Robertson 6 do acier; Morland, Watson & Co 100 sacs de charrie, 30 plaques acier; Hughes Bros 15 es, 4 ballots; S Davison 1 fut, 2 ballots; Hausage & G 17 es; J Scott 2 es; G B Smith 1 es; R & M Samuels 2 es; J Coristine & Co 12 do; J Kay 1 do; Dr Everson 2 do; P Rooney 1 do; D Arnott 1 do; R & J Campbell 18 sacs uraines; R Wilkes 1 baril; J Roy & Cie 5 es, 1 ballot; W & F P Currie 1 es, 26 rouleaux fil fer P Garneau et F 6 es, 2 ballots; S Waddell & Co 100 es-seux fer; Young McN 1 es; Nelson & W 2 do; Hodgson & M 10 do, 2 ballots Lefkossignol & Co 9 do; Wood & L 42 colis, 9 barres, 1 es-acier, 5 barils, 1 es; Ogilvy & Co 7 es, 4 ballots; F & J Leclaire & Cie 9 do; Lyman Bros & Co 7 es; Lyman C & Co 5 do, 1 baril; P M Galarneau 11 es, 5 ballots; W McLimont 14 do; J Kindell 4 do; Evans, M & Co 6 do, 4 barils; J Robertson & Co 64 colis tubes; Ireland, G & Co 2 caques, 1 enisse; J Robertson & Co 45 colis, 1 fut; McNea & Co 9 es, 3 ballots; J Walker & Co 1 do, 1 caque; J Birrell & Co 11 do, 1 ballot, 2 rouleaux câble en fil de fer; Whitehead & Co 2 colis; S H Thompson 4 do; Hodgson, M & Co 1 do; R Sharpley 3 do; Ecole Normale 1 es livres; Schwob & Bros 1 es montres; Cassels & Co 2 es; A & E Amo 2 es cuir; E Chanteloup 2 do; N S Whitney 2 do; H F McCarthy 3 colis graines; M Godbois 1 es soie; P Giles 1 es graines; Moodie & S 6 colis peaux; Thibaudan & Cie 3 es; J B Stevenson & Co 2 do; F & J Leclaire & Cie 1 do; P Garneau & Frère 3 do; R McLeod 1 do graines; Price, Bro & Co 14 do champagne; Morton, Bliss & Co 1 colis-cuir; T G Labat 50 es cigares; Morland, Watson & Co 2 es, 6 caques; Crathern & Caverhill 2 es fer; Mulholland & B 1 do; Benny, MacPherson & Co 1 do; Rev Frères de la Charité, Hospice St. Vincent 1 es chandeliers, Ordre 24 colis peaux.

ARGENT.

Silver.—Un des métaux dits précieux, c'est lui qui a le plus de valeur vénale après l'or et le platine. Il était apprécié par les alchimistes Lavoisier et Dumas.

Ce métal pur, ou libre de toute combinaison, est très blanc, d'un brillant très vif; il reçoit un magnifique poli; il est très doux, très pliant; après l'or, c'est le plus malléable et le plus ductile des métaux. Il est susceptible d'être réduit par le battage en feuilles les plus minces (8,000 de ces feuilles superposées ne font pas l'épaisseur de deux millim. 1/2), et tiré en fils d'une grande finesse. Il est très tenace; un fil d'un diamètre de 2 millimètres peut supporter un poids de 85 kilogrammes. Pour le pesant, il occupe le quatrième rang parmi les métaux; il vient immédiatement après le platine, l'or et le mercure. Il donne par la percussion un son clair, qui, sous le nom de son argentin, sert lui-même d'objet de comparaison. Il est assez tendre pour se laisser facilement entamer par le couteau; mais il est plus dur que l'or, l'étain et le plomb; moins dur que le cuivre.

L'Argent n'est nullement attaqué par les végétaux, ce qui le rend très précieux pour les usages de la vie; il est très peu oxydable et conserve en conséquence son brillant à l'air; l'hydrogène sulfuré le ternit et le noircit. Il est attaqué et dissous par l'acide sulfurique bouillant; il est très bien dissous par l'acide nitrique même faible. Cette dissolution est la plus employée et la plus utile; elle est très acre, très amère, et elle cristallise aisément. Le sel ou nitrate d'argent qui en résulte est très fusible; fondu, il forme la pierre infernale des chirurgiens.

L'Argent existe dans la nature sous forme métallique, en petites masses, en cristaux, en feuillets, en fils tortillés; on amalgame avec le mercure; on combiné avec le soufre, le mercure, l'oxyde d'antimoine; on uni à l'acide muriatique, enfin, mêlé en petites proportions avec le cuivre, le plomb, l'arsenic, le cobalt, etc. On retire de ces divers états, ou par le simple triage et le lavage, ou par le broiement avec le mercure, ou par la fonte, et par diverses opérations métallurgiques destinées à isoler les métaux les uns des autres. Ces dernières sont fondées sur l'attraction de l'argent pour d'autres métaux, comme pour le plomb, et sur la résistance de l'argent à l'oxydation, à la vitrification et à la volatilisation.

Ses combinaisons avec les substances qui le minéralisent étant nombreuses, font varier l'aspect sous lequel il se présente dans ses mines.—Les seules espèces argentifères qui soient exploitées pour l'extraction de l'argent, sont: l'argent natif; l'argent sulfuré, l'argent chloruré et les diverses combinaisons connues sous le nom d'Argent rouge.

Argent natif.—Il n'est jamais parfaitement pur; les métaux qui lui sont alliés sont l'or, le cuivre, l'arsenic, le fer, etc. Il est moins blanc, un peu moins malléable. Il est tantôt cristallisé en octaèdre, cube et cubo-octaèdre; tantôt sous la forme de dendrites, de lamelles ou de filaments contournés; ou de réseaux présentant les matières pierreuses des filons, où il se rencontre accidentellement associé aux sulfures et chlorures d'argent, qui sont les principaux minerais de ce métal. Quelquefois il se présente dans ces mêmes filons en masses ou en blocs d'un volume assez considérable, ou disséminé en particules impures tibles dans des argiles ferrugineuses (mine d'Allemagne en Danubio); dans es dépôts ferrugineux nommés *Picos* et *Colorados* dans l'Amérique équatoriale (mines du Mexique, du Pérou).—Les principales mines où on le trouve sont celles de Kong-borg en Norvège; du Potosi dans la République de Bolivie; le Schlungenberg en Sibérie; en Saxe, en Bohême, etc.; à Attelmont, en Dauphiné; à Saint-Aurice-aux-Marais, dans les Vosges et au Canada. Les mines du Mexique et du Pérou sont surtout les mines les plus riches.

L'Argent natif purifié est plus rare que les autres; il est d'un jaune de laiton.

Argent sulfuré ou Argonne. A gone vitreux.—Substance métalloïde gris d'acier et gris de plomb, peu élastique, cristallisant dans le système cubique; mais non clivable; élastiquement ductile et se coupant facilement avec un instrument tranchant; sa composition est nuisante avec de l'ac. métallique. Elle est fusible au chalumeau et dégagant des vapeurs sulfureuses, et rédu-

tible en un bouton d'argent. Ce minéral, à l'état de pureté, renferme 87 p. 100 d'argent.

Cette substance se trouve en filons, en amas plus ou moins riches, dans les terrains de sédiment qui les avoisinent; elle est presque toujours accompagnée de silice et de plomb, qui en conséquence est la partie dominante. Les dépôts les plus célèbres en Europe sont ceux de Hongrie et de Transylvanie; viennent ensuite les mines de Kongsberg en Norvège, de Sala en Suède, etc. L'Amérique équatoriale (Mexique, Pérou) présente, à cet égard, les richesses les plus considérables.—L'Argent sulfure est le minéral d'argent le plus précieux, celui qui fournit presque tout l'argent du commerce.

Argent chloruré ou Kéragyre.—Argent muriaté; Argent corné.—Substance blanche ou bruniâtre, demi-transparente, se coupant au couteau comme de la cire ou de la cire; fusible à la flamme d'une bougie en répandant une odeur de chlore, et facile à réduire en chalumeau. Elle est attaquable par l'ammoniaque, et elle dépose de l'argent métallique lorsqu'on la frotte sur une lame de fer avec un peu d'eau. Elle renferme 75 p. 100 d'argent; elle est en petits cristaux qui sont des cubes ou des octaèdres réguliers, ou en légers entités à la surface de divers corps; quelquefois en petites masses disséminées.

C'est un des minerais d'argent les plus précieux et les plus abondamment répandus, surtout dans les mines du Pérou et du Mexique. On le trouve aussi dans la plupart des mines de la Saxe, de la Norvège et de la Sibérie; il constitue quelquefois des masses assez considérables.

Argent antimonifère ou Argyrithrose.—Argent rouge.—Substance rouge ou d'un gris de plomb bruniâtre ou noirâtre, à poussière d'un rouge cramoisi, cristallisant dans le système rhomboédrique. Elle est fragile; elle se réduit aisément à la flamme du chalumeau en donnant des vapeurs d'antimoine et d'acide sulfureux; elle renferme 59 p. 100 d'argent. Elle forme, au Mexique et au Pérou, la partie la plus importante de certains dépôts et la source de produits considérables.

Les mines d'argent européennes sont beaucoup moins importantes que celles du Nouveau-Monde; la plupart même ne sont que des mines de Plomb ou de Cuivre argentifères, auxquelles sont accidentellement associés quelques autres minerais d'argent. Les mines d'Argent proprement dites sont celles de Kongsberg en Norvège, où l'Argent natif est le minéral principal; celles de Saxe (Fryberg, Marienberg, Schneeberg, etc.); celles du Harz (Annaberg, Andreasberg), et celles de Hongrie (Schemnitz, Kremnitz, Kongsberg, etc.). Tous ces pays tirent aussi une grande partie de l'Argent qu'ils produisent des minerais de Plomb argentifère. Ce sont les mines de Hongrie qui donnent les produits les plus considérables; viennent après les mines de Saxe, puis celles du Harz.

Si l'on excepte les mines de plomb et de cuivre argentifère, la France ne possède de mines d'Argent proprement dites que dans deux départements, et encore sont-elles à peu près abandonnées: à Allevard, dans l'Isère, et dans les Vosges, à Sainte-Marie-aux-Mines, Lacroix, etc.

La Prusse et l'Angleterre n'ont point de mines d'Argent proprement dites; la Savoie a la mine de Pesey, dont le minéral n'est qu'un Plomb argentifère; l'Espagne n'offre guère de mine en exploitation que celle de Guadalcanal, dont le produit est très faible. En somme, la quantité d'Argent produite annuellement par les mines d'Europe est de 72,000 kilog., ce qui n'est que la onzième partie de celle qui fournissent les mines de l'Amérique Espagnole.

Les mines d'Argent du Nouveau-Monde, qui sont les plus importantes de ce continent, sont situées dans les Cordillères, principalement au Mexique, au Pérou et au Chili. On distingue principalement les mines de Guanajuato, de Catorce, de Zacatocas, de Batopilas, de Sombrerete et de Real del Monte (Mexique); celles de Pisco ou Lauricocha, de Huantajaya, etc. (Pérou); celle de Potosi (Bolivie).

Rarement on emploie l'Argent dans les arts à l'état de pureté; il est trop mou, et les objets fabriqués, s'usant promptement à leur surface, perdent la finesse de leurs contours. On l'allie ordinairement à une certaine quantité de cuivre pour augmenter sa dureté et son élasticité. La proportion de cuivre qu'on y allie pour

la fabrication des monnaies et des objets d'orfèvrerie et de bijouterie, et qui forme le titre de l'Argent, est presque toujours d'un dixième de cuivre sur neuf dixièmes d'Argent; elle n'altère pas d'une manière bien sensible sa couleur blanche. Le luxe tire le plus grand parti de sa ductilité pour le convertir en fils et en lames pour les galons, la broderie et le tissu des étoffes.

On recouvre de ses feuilles plus ou moins minces une foule de vases, d'ustensiles, etc., fabriqués avec des métaux communs. Cette opération, qui se pratique principalement sur le cuivre, constitue deux arts très importants, l'Argenture et le placage ou doublé.—L'Argent est employé en chimie et en pharmacie pour préparer le nitrate d'Argent cristallisé ou fondu.

Nous recevons l'Argent en lingots et en barres, du Mexique par la Vera-Cruz, du Pérou par Lima, etc.

ARGENT VIF. MERCURE. VIF-ARGENT. Quicksilver. Mercury.—Ce métal liquide, connu dès la plus haute antiquité, a le brillant de l'Argent avec un reflet bleuâtre; il est d'une extrême mobilité; il est liquide à la température ordinaire de l'Europe. Bien qu'il soit le plus pesant des métaux après l'or et le platine, il est cependant d'une volatilité étonnante si on le combine avec la chaleur; il bout à 360° en se réduisant en vapeurs dangereuses à respirer. Il se solidifie à 32° du Réaumur, 40 centigrades au-dessous de zéro, et peut cristalliser en octaèdre au moment où il se congèle. À l'état solide, il devient malléable et il rend sous le marteau un son sourd analogue à celui du plomb; il augmente de densité. Sa cassure est grenue, et lorsqu'on vient à le toucher, il blanchit la peau en faisant éprouver une vive sensation de brûlure.

Le Mercure existe dans la nature sous plusieurs états: natif, à l'état métallique; à l'état d'alliage avec l'Argent, Mercure argentifère, Amalgame naturel d'Argent; combiné avec le soufre, Sulfure de Mercure, Cinabre; combiné avec le chlore, Chlorure de Mercure, Mercure muriaté; etc.

Le Mercure coulant se trouve natif dans la plupart des mines où l'on exploite les différents minerais qui le contiennent à l'état de combinaison ou d'amalgame; mais il ne s'y présente ordinairement que sous la forme de gouttelettes attachées sur les roches, ou logées dans les cavités des autres minerais dont elles se détachent, lorsqu'on vient à les briser ou à les secouer fortement. Il est toujours en trop petite quantité pour devenir la base d'une exploitation spéciale. Quand on en rencontre des quantités notables, il suffit de le filtrer à travers une peau de chamois pour le débarrasser des corps étrangers qui altèrent sa pureté, et cette seule préparation suffit pour l'amener à l'état de pouvoir être versé dans le commerce. Frotté entre les doigts, le Mercure y laisse une odeur métallique.

Le Sulfure ou Cinabre (Voyez ce mot), surtout celui qui est bitumineux (à Idria), est le principal minéral de Mercure que l'on exploite pour fournir aux besoins des arts et manufactures. Les mines les plus importantes sont en Europe; celles d'Idria en Carinthie, et d'Almaden en Espagne qui en fournissent le plus. En Amérique, celles de Guacavelina au Pérou. Les produits de ces derniers sont directement employés dans le traitement des minerais d'or et d'Argent qui abondent dans l'Amérique équatoriale; une partie du Mercure de l'Europe y est aussi employée.

Le mode d'exploitation du minéral varie ainsi: on extrait le métal par un procédé très simple, qui consiste à distiller le minéral en le mettant en contact avec de la limaille de fer ou de la chaux. Le soufre s'unit au fer ou à la chaux, et le Mercure seul se volatilise.—On entasse aussi le minéral dans de grandes chambres voûtées en maçonnerie, et percées d'un grand nombre d'ouvertures pour permettre un accès facile à l'air frais. Ces chambres communiquent avec d'autres chambres disposées les unes à la suite des autres, et qui font l'office de condenseur. On brûle du bois sur une grille placée au-dessous du minéral; le sulfure de mercure prend feu, le soufre se change en acide sulfureux; le mercure isolé se volatilise, se condense dans les chambres, et se rend dans un réservoir commun. À Almaden, on remplace les chambres de condensation par plusieurs rangées d'allonges en terre cuite, disposées sur

une terrasse inclinée; le mercure se condense dans ces allonges appelées *alutales*, et s'écoule dans une rigole qui l'amène au réservoir.

Le Mercure forme avec les métaux, surtout avec les métaux mous, des alliages qui portent le nom d'amalgames; ils sont solides ou liquides: liquides quand le Mercure est en excès, solides dans le cas contraire. Ses usages sont nombreux dans les arts et en médecine sous toutes sortes de formes. Combiné avec l'étain, il sert à l'étamage des glacés; allié au bismuth, il sert à l'étamage intérieur de bouteilles et de globes de verre. Les amalgames du Mercure avec l'étain et le zinc sont employés pour exciter la puissance électrique des plateaux de verre dans leur frottement contre le corps de la machine. C'est sur la propriété dont jouit le Mercure de s'amalgamer avec l'or et l'Argent, de les dissoudre et de s'en séparer ensuite par la chaleur, qu'est fondée l'extraction de ces métaux précieux, ainsi que l'art de dorer et argenter le cuivre, le bronze et autres métaux. L'importance de cet art est diminuée par l'invention de nouveaux procédés moins dispendieux et surtout plus salubres (*dorure et argenter galvanique*).—Le mercure mêlé avec l'acide muriatique donne le sublimé corrosif.

Sa dilatabilité plus grande que celle des autres liquides, la marche uniforme de sa dilatation et sa moins grande volatilité le rendent des plus convenables pour les *thermomètres*. Sa densité particulière le rend plus propre que tout autre liquide à mesurer les diverses pressions atmosphériques; aussi est-il exclusivement employé pour la construction du *baromètre*.

Le Mercure natif subit une simple distillation avant d'être livré au commerce.—Le Mercure d'Espagne est en bouteilles de fer bouchées à vis, contenant chacune de 30 à 40 kil. de métal. Celui d'Idria en poches doubles de peau de mouton, contenant 12, 15 et 20 kil. au plus. Les sacs, poches ou *botillons* de cuir doublé de mouton, sont liés et renfermés dans des barils ou des caisses dont les interstices sont remplis de son ou de scierie de bois.

On doit choisir le Mercure blanc, coulant, net, bien vil et d'une belle eau; si au contraire la couleur est brune et plombée, s'il s'attache aux mains, s'il se réduit en boules, s'il fait des traînées, c'est un indice qu'il y a quelque mélange de plomb.

Le Mercure du commerce contient toujours plus ou moins de métaux étrangers; s'il était nécessaire de reconnaître au juste l'importance de la fraude, on y parviendrait par plusieurs procédés. En voici un qui est très facile et qui donne des résultats satisfaisants: c'est d'agiter le métal avec de l'acide sulfurique et d'évaporer ensuite celui-ci à l'aide de la chaleur; on trouve un résidu s'il y a falsification.

SALLE D'ENCAN DE TORONTO

Etablie en 1834.

F. W. COATE & CIE.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.

EMMAGASINAGE.

On s'occupera d'emmagasiner comme ci-devant aux spacieux magasins

No. 30, RUE ST. NICHOLAS

OVIDE STE. MARIE & CIE.

Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI, 21 MARS 1872.

LE PLAN D'AMÉLIORATION DU HAVRE.

Le plan que nous avons publié dans notre dernier numéro a été accueilli avec une faveur marquée par la presse canadienne. Dès le lendemain notre confrère de la *Gazette* en faisait le sujet d'un article spécial, reproduit deux ou trois jours après par le *Witness*.

La *Gazette* terminait son analyse par les réflexions suivantes : " Le plan, comme nous l'avons dit, est nouveau : mais il n'y a pas de doute que tout ce qui peut tendre à l'augmentation des facilités du Havre, est du plus grand intérêt.

" Ces docks, s'ils étaient construits, augmenteraient beaucoup la valeur de la propriété de l'autre côté du fleuve ; et il nous paraît très clair qu'il serait fort avantageux de débarrasser le havre proprement dit d'une branche de commerce qui tend de plus en plus à l'encombrer. "

Le *Daily News*, après avoir dit que la réalisation de ce plan n'est qu'une question de temps, prétend que ce serait une stupidité d'y penser tant qu'on n'aura pas épuisé la capacité de la rive nord. Il prétend qu'il y a place à Hochelaga pour toutes les améliorations désirables.

Avant d'accepter son jugement, nous priions le *Daily News* de nous dire en quel endroit il compte établir des chantiers de construction et des abattoirs, loger des radeaux de bois et mettre les vaisseaux à l'abri durant l'hiver. Nous serions charmé d'avoir une réponse à cette question d'un homme aussi savant que l'écrivain du *Daily News*.

Le *Herald* garde le silence et se renferme dans sa dignité. Il n'a pas annoncé la naissance du *Négociant Canadien*, dans la crainte de perdre de ses annonces, sans doute. La même raison l'engage à garder le silence sur tout ce qui vient de ce côté. Quel contraste avec la largeur de vues de la *Gazette* !

Le *Nouveau-Monde* a publié le plan et inséré en entier l'article du *Négociant Canadien*, en engageant les hommes pratiques à étudier la question.

La *Minerva*, a jusqu'à présent gardé le silence. D'un autre côté, le *Telegraph* de Toronto analyse aussi notre article et fait observer que les hommes d'affaires ne pourront manquer de porter au plan le plus vif intérêt.

Notre confrère haut-canadien termine par la réflexion suivante que nous signalons aux intéressés : — " Si les hommes professionnels sont d'opinion que le plan est réalisable, la route du St. Laurent de l'ouest à la mer pourrait bientôt devenir un rival plus heureux de New-York qu'on aurait été tenté de le croire jusqu'à présent. "

Telles sont, en résumé, les opinions énoncées jusqu'à ce moment par la presse. Nous aurons bientôt celles des hommes pratiques et du métier.

STATISTIQUES INDUSTRIELLES.

Les autorités municipales de Philadelphie viennent de publier le rapport du recensement décennal des manufactures établies dans cette grande ville.

Nous y constatons une augmentation de plus

de 100 p. 100, tant dans le nombre, et le capital que dans la production des établissements industriels depuis 1870.

Les extraits que nous avons sous les yeux sont fort confus et incomplets. Ils ne nous permettent pas d'entrer dans les détails. Voici pourtant les totaux qui ont une éloquence toute particulière.

Le tableau comparatif suivant montre le nombre de fabriques qui y existent, le capital engagé et le nombre d'ouvriers occupés aux époques respectives de 1870 et de 1860.

1870 : — Nombre d'établissements.	Capital.	Ouvriers.
8,339	\$185,000,357	137,866
1860. 6,298	73,087,852	107,983
Augment. . . 2,041	111,912,505	29,883

Il existe dans le voisinage de Philadelphie une foule de villages manufacturiers. On y compte un grand nombre de fabriques dont le capital appartient à cette ville et dont la production y est vendue. En les ajoutant à celles de Philadelphie on arrive aux chiffres suivants pour 1870 et 1860 respectivement :

1870 : — Nombre de fabriques.	Capital.	Ouvriers.
8,579	\$204,340,637	152,550
1860. 6,451	81,608,502	107,891
Augment. . . 2,128	\$112,732,135	44,659

Voici maintenant un tableau de la valeur des gages, des matériaux et de la production de ces manufactures pour les années 1870 et 1860.

1870 : — Gages.	Matériaux.	Production.
\$68,647,874	\$193,831,297	\$362,484,693
1860. 27,459,300	74,664,010	147,286,437
Aug. . \$39,188,574	\$119,217,297	\$215,198,256

Ainsi donc un capital de \$204,340,637 produit annuellement une valeur de \$362,484,693 dont \$68,647,874 vont directement entre les mains des ouvriers, \$193,831,297 aux producteurs de la matière première, et la balance, c'est-à-dire tout près de \$100,000,000 aux industriels. Une partie de cette somme est répartie ensuite entre les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur, les journaliers, voituriers, les compagnies d'assurance, etc., etc., etc.

Voilà ce que fait l'industrie pour le pays qui s'y livre activement et qui prend les moyens efficaces d'assurer son existence et sa prospérité.

Mais telle n'est pas exactement la question que nous voulons aborder aujourd'hui.

Nous avons mentionné ces chiffres dans le seul but d'en venir à demander l'établissement d'un bureau de statistiques chargé de recueillir des informations identiques dans la ville de Montréal.

L'industrie manufacturière a pris en cette ville des développements considérables depuis quelques années. L'on ne se fait pas une idée exacte des proportions qu'elle a acquises, et le crédit de la ville en souffre d'autant.

D'un autre côté, nous sommes persuadé que nos manufactures recevraient une forte impulsion, si dans le pays, on savait ce qu'elles peuvent faire et ce qu'elles font. Le commerce de la campagne n'est pas au fait et tout cela, et rien ne contribuerait plus à l'introduction de l'article national dans la consommation que la diffusion de notions officielles positives sur la production industrielle de notre ville.

Nous parlons ici particulièrement de Montréal parce que nous désirerions voir la municipalité prendre les mesures nécessaires à l'établissement d'un bureau de statistiques industrielles. Il va sans dire qu'il importerait également aux autres centres manufacturiers d'en faire autant.

Un fait assez récent nous engage à nous adresser à la municipalité. Il y a quelques mois, M. Wm J. Patterson, secrétaire de la Chambre de Commerce de cette ville, adressait aux manufacturiers une circulaire leur demandant de lui transmettre des renseignements comme ceux cités plus haut. Un très petit nombre répondirent, et il fallut renoncer à la publication de statistiques incomplètes et plus dommageables qu'utiles.

Cette question est particulièrement actuelle au moment où l'on s'occupe si fort de toutes parts à développer les ressources naturelles de cette province.

LE CAPITAL ET LE TRAVAIL.

La presse quotidienne discute en ce moment une question économique grave soulevée par l'agitation factice produite en certains endroits pour faire réduire de dix à neuf le nombre d'heures qui constituent un jour de travail.

Le mouvement a commencé dans la ville de Hamilton, et s'est répandu de proche en proche dans la province d'Ontario. Il a atteint jusqu'à Montréal.

Nous avons eu récemment ici des réunions d'artisans d'un côté et de patrons de l'autre. Cependant, nous devons dire qu'une très-petite partie de la classe ouvrière y a pris part. Son bon sens pratique lui a démontré de prime abord que la réforme, sous les circonstances, n'était pas nécessaire, ni possible, et que l'agitation serait en conséquence dangereuse.

La réduction de 10 p. 100 des heures de travail signifie trois choses : — 1^o une addition d'autant au prix de revient des objets manufacturés et une augmentation proportionnelle de leur valeur ; 2^o une réduction correspondante de la production industrielle, 3^o Enfin l'affaiblissement sinon la ruine des manufactures existantes, au grand détriment des ouvriers, des patrons et du pays en général.

Car il faut bien remarquer que les agitateurs exigent le maintien des gages au montant actuel, sujets même à être augmentés, suivant le besoins du moment. Ils veulent, comme l'un des orateurs à l'une des récentes réunions le disait justement, une augmentation de salaire de 10 p. 100, payable en temps on en exemption de travail.

La question se pose donc nettement : — Une telle réforme est-elle nécessaire, et possible sous les circonstances ?

Nous disons que non. Elle n'est pas nécessaire, parcequ'il reste à l'artisan quatorze heures par jour pour le repos et la récréation. Jamais il n'a été prétendu que le travail d'une journée est excessif ou épuisant. Aucune plainte n'a été formulée. Aujourd'hui même les agitateurs n'en formulent aucune.

L'industrie en ce pays est-elle en mesure de faire une pareille concession ?

Si, en Canada, un tarif très-élevé excluait la concurrence étrangère, et si l'industriel était maître du marché, on pourrait peut-être répondre que oui. Bien que la masse d'ou souffrir puisqu'on augmenterait de 10 p. 100 le prix de la production. Il est évident que les consommateurs, c'est-à-dire la généralité, devraient payer plus cher sans avoir plus de moyens de payer. Ce serait donc même dans ce cas une fautive mesure.

Cela est tellement évident qu'aux Etats-Unis dans les chantiers mêmes du gouvernement, les gages ont été réduits au prorata de la réduction des heures de travail.

Combien serait-il donc plus insensé de pro

dre une pareille décision en Canada où la concurrence étrangère est presque libre. Evidemment notre industrie serait ruinée, et la première victime serait la classe ouvrière elle-même.

Non, ce n'est pas là le moyen de développer les ressources du pays et de répandre partout le bien-être. La prospérité naît dans la tranquillité. Elle fuit le désordre et rien ne contribuerait plus à retarder les progrès industriels du Canada qu'une agitation aussi futile et aussi déraisonnable.

Il n'y a pas lieu ici à décourager le capitaliste ni à mettre en lutte le capital et le travail : car ni l'un ni l'autre n'y trouveraient leur compte.

C'est pourquoi nous approuvons hautement la résolution suivante adoptée à une réunion des patrons tenue il y a quelques jours. Après une discussion amiable de la question soulevée par les émissaires haut-canadiens, il fut proposé par M. Ostell secondé par M. MacDonald et résolu :—

« Que dans l'intérêt des patrons et des ouvriers il n'est pas désirable d'adopter des mesures qui tendent à diminuer les facilités des manufacturiers de Montréal de lutter contre ceux des autres parties du pays dans les diverses branches d'industrie ; que cette assemblée, convaincue qu'il n'y a pas de nécessité d'agir sans retard, d'une manière hâtive, nomme le comité suivant, avec mission de protéger les intérêts des patrons et des ouvriers, avec pouvoir, s'il le juge convenable, de convoquer une assemblée publique des patrons ; savoir : MM. Bydges, Ives, Drummond, Lovell, Garton, Clendinning, Watson, Ames, Rolland, G. L. Munro, Cantin, Laberge, MacDougall, Muir, Mullarky, Ostell et MacDonald.

Nous sommes persuadé que ces mesures de prudence et de conciliation auront le bon effet de maintenir l'entente et l'harmonie si nécessaires entre patrons et ouvriers, le capital et le travail.

JOHN LEEMING & CO.

M. Ovide Ste. Marie est devenu propriétaire de la grande maison d'encanteurs John Leeming & Co. Depuis trente-et-un ans, M. Leeming a consacré tout son temps à établir à Montréal une maison d'encan de première classe, et y a réussi. Il a fermement établi sa réputation et gagné les suffrages et le patronage du haut commerce et des propriétaires d'immenses.

Cette magnifique succession ne pouvait tomber en meilleures mains qu'en celles de M. Ovide Ste. Marie. Depuis longues années, M. Ste. Marie fait le commerce de garde-magasin. Il loue actuellement plus d'une douzaine de vastes entrepôts. Personne plus que lui connaît le commerce de Montréal, les affaires et les hommes. Il est en relations constantes avec les princes de la finance et des affaires.

Nous sommes persuadés que la maison John Leeming & Co. va garder tout son antique patronage et qu'elle recevra même d'importantes additions, d'autant plus qu'elle ne perd aucun de ceux qui l'ont si solidement établie. M. Leeming continuera de rendre au compte de M. Ste. Marie, tandis que M. Pickup garde la charge importante qu'il occupait ci-devant.

Nous comptons que la maison JOHN LEEMING & CO., recevra du commerce et des propriétaires l'attention qu'elle mérite. Au premier de Mai, elle déménagera au coin des rues St. Paul et St. Nicholas, dans les vastes magasins actuellement occupés par MM. W. R. Ross & Co.

Nous lui souhaitons prospérité et succès.

AMELIORATIONS A LA NAVIGATION DE LA RIVIERE RICHELIEU.

On lit dans le *Messenger de Sorel* :

Nous publions aujourd'hui le texte du rapport soumis par un comité spécial à la Chambre de Commerce de Sorel, à sa dernière séance, concernant ces améliorations. Ce document est surtout important pour les navigateurs ; si les suggestions qu'il contient sont mises en pratique, il n'y a pas de doute qu'ils en retireront les plus grands avantages ; et ces suggestions sont si justes, si équitables que nous ne voyons pas pourquoi les autorités refuseraient de les prendre en considération.

Ce rapport devra aussi démontrer au public l'avantage qu'il y a pour Sorel de posséder une Chambre de Commerce, et en même temps lui fournir une occasion d'apprécier l'importance des travaux de cette Chambre.

Sorel, 7 mars 1872.

« A la Chambre de Commerce de Sorel.

« Rapport du Comité spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport des améliorations requises pour augmenter les facilités de la navigation sur la Rivière Richelieu :

« Votre Comité, après avoir étudié le sujet soumis à sa considération, et avoir pris les informations nécessaires, fait maintenant rapport que les améliorations indiquées dans les Cédules A. et B., qui accompagnent leur présent rapport, constitueraient un grand progrès dans l'intérêt de la navigation ; et votre Comité suggère que des pétitions soient adressées aux autorités compétentes dans le but d'en obtenir l'accomplissement des dites améliorations.

« Le tout respectueusement soumis.

(Signé.) } G. H. BRAMLEY.
 } J. B. BROUSSEAU.
 } ASHLEY HIBBARD.

Cédule A.

1. Que les jetées, à l'écuse de St. Ours, soient allongées à la tête et au pied de l'île, et que des lumières convenables soient entretenues aux deux extrémités de ces jetées ; La pratique actuelle est d'avoir ces lumières seulement pendant les nuits où le vapeur de la ligne Chambly est attendu, et de ne tenir aucune lumière pendant les autres nuits, au grand inconvénient des bâtiments à voile ou en touage arrivant à l'écuse ;

2. Que la batture causée par le remous en bas de l'écuse, et la pointe de l'île, projetant dans le chenal au dessus de l'écuse, soient relevées ;

3. Que les obstacles causés par les roches et battures à la tête et au pied de l'île Chagnon, ainsi qu'aux battures de St. Antoine, et en d'autres endroits de la rivière, soient élevés au moyen d'un bateau dragueur.

4. Que le quai à l'embouchure du Canal de Chambly soit allongé, et qu'une aile soit ajoutée au bas de la dite allonge dans la forme d'un L, afin d'offrir plus d'accomodation aux bâtiments à la voile ou en touage ; le grand nombre de ces vaisseaux arrivant à cet endroit ou en partant chaque jour rendant cet amélioration nécessaire ;

5. Que le Bassin de Chambly contient plusieurs battures qui devraient être enlevées.

6. Que l'état de la jetée et du canal, au pont de Belœil, ainsi que les retards qu'y subi la navigation, soit en montant ou descendant, pour attendre l'ouverture du pont tournant, mérite la plus sérieuse considération.

7. Que le chenal entre les piliers se rempli rapidement et devrait être dragué ou creusé de quelque autre manière.

8. Que la jetée du côté de terre, en bas du pont, soit allongée en inclinant obliquement vers le rivage, de manière à éviter à l'avenir les dommages causés aux bâtiments venant en contact avec le bout carré de la jetée, dans son état actuel ;

9. Que la jetée du large, au haut du pont, soit allongée au moyen d'un ou plusieurs piliers reliés par un fort barrage (*boom*) afin de garantir les bâtiments contre le danger d'être entraînés par le courant en dehors du chenal et d'être brisés sous le pont, tel qu'il est arrivé précédemment ;

10. Que la jetée du rivage, en haut du pont, soit aussi allongée considérablement et munie de poteaux solides, afin de faciliter la descente ou la montée des bâtiments, en offrant un point d'appui pour leur amarres ;

11. Que les lumières du pont soient disposées de façon à être visibles à une certaine distance et au bout du pont et à indiquer au loin si le pont est ouvert ou fermé ; que, placées comme elles le sont actuellement, elles ne peuvent être vues qu'à une courte distance et trop tard pour que les bâtiments à voile ou en touage puissent être arrêtés lorsque le pont est fermé, vu la force du courant et l'absence de poteaux pour l'amarrage ; cet inconvénient étant souvent cause de dommages sérieux ; que ces lumières devraient être disposées absolument comme celles qui sont placées sur le pont tournant de la même Compagnie au Canal de Lachine ;

12. Que la pratique de refuser d'ouvrir le pont quinze ou vingt minutes avant l'heure fixée pour l'arrivée de chaque convoi est la source des plus graves inconvénients, vu que les convois sont très fréquemment en retard et qu'un grand nombre de bâtiments sont souvent retenus sans aucune nécessité pendant une heure, et même quelque fois pendant trois ; qu'en conséquence il serait grandement désirable que la prescription de l'Acte des chemins de fer, concernant les ponts tournants, fussent mises en force à l'égard de ceux-ci ; ou que, si toutefois la charte de la Compagnie du chemin de fer St. Laurent et Atlantique l'exempte de telles prescriptions, il soit fait des changements dans la législation dans le but de remédier à un aussi sérieux embarras pour la navigation.

Cédule B.

« Qu'il serait nécessaire de placer des lumières et des bouées en différents endroits, comme suit :

1. Deux lumières aux battures connues sous le nom de "Battures Cardinal," avec une bouée sur la pointe de la batture, et une bouée au pied de l'île Chagnon ;

2. Quatre lumières aux battures de St. Antoine, et plusieurs bouées aux différentes battures entre l'écuse de St. Ours et le Canal de Chambly ;

3. Que quant au Bassin de Chambly, ce Comité ayant compris que la Maison de la Trinité de Montréal avait résolu d'y placer des lumières, s'abstient de faire des suggestions à ce sujet comptant bien que cette résolution sera mise à effet.

(Signé.) } G. H. BRAMLEY.
 } J. B. BROUSSEAU.
 } ASHLEY HIBBARD.

LE COMMERCE DU BOIS.

(Correspondance particulière d'Outaouais, au *Courrier du Canada*.)

La question économique du commerce du bois du Canada mérite hautement l'attention des hommes sérieux, parce qu'elle entretient avec elle une communauté sociale d'intérêts qui s'étend à toutes les branches de l'industrie, en même temps qu'elle répand le bien-être dans toutes les classes de la population.

En offrant aujourd'hui quelques observations sur cet important sujet, ce n'est pas tant pour révéler la puissance effective de l'énergie privée que pour attirer l'attention publique sur la situation réelle de l'exploitation forestière, et surtout sur les moyens qu'il y aurait à prendre pour donner à cette importante branche d'industrie une impulsion plus rémunérative et plus solidement assurée.

Le patriotisme ardent des hommes d'Etat du Canada s'est hautement signalé lorsque les intérêts du pays réclamaient une liberté commerciale plus grande ou l'accomplissement de travaux particuliers, ayant pour but d'encourager l'industrie nationale et développer les diverses sources productives du pays.

Quant au commerce du bois, il a fallu pour le gouvernement, faire de grandes dépenses afin de surmonter les obstacles qu'offraient à la navigation les rapides et chûtes d'eau de nos principales rivières, et c'est pour faciliter cette branche importante du commerce que furent construits les écluses, glissoirs et autres travaux, qui mettent aujourd'hui cette source de richesse à la portée des hommes entreprenants, lesquels travaux assurent au pays une source de revenu assez considérable. La dépense encourue pour la confection seule des glissoirs, estacades et barrages, s'élève à \$2,200,000, donnant un revenu annuel de plus de \$100,000.

D'après les sources les plus autorisées, on estime que le commerce du bois donne de l'oc-

cupation à 25,000 hommes dans la forêt et à 10,000 dans les moulins, pour le préparer. Si on ajoute à cela le chiffre des hommes employés dans la navigation intérieure de nos rivières et de nos lacs, pour transporter le bois scié à Québec et aux Etats-Unis, et que l'on estime à environ 25,000 hommes, on arrive à constater qu'il y a au moins 60,000 hommes employés dans l'exploitation ou commerce du bois des quatre principales provinces de la Confédération, sans y comprendre les matelots de long cours.

Québec est le grand entrepôt du bois quarré de l'ouest pour les marchés de l'Europe, où environ 1,200 navires d'outre mer sont chargés dans son port chaque année, montés par 12,000 à 20,000 matelots.

Les exploitations totales du Canada s'élèvent à environ 72 millions de piastres dont 18 à 10 millions proviennent du produit de nos forêts.

Chaque année apporte une augmentation dans la valeur totale de l'exportation du bois à l'étranger, quoique la quantité exportée soit moindre dans la plupart des cas, et ce sont les marchés des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne qui achètent ce produit, les autres pays n'y figurent que pour environ un million et demi de piastres, et non pas pour 12 à 14 millions de piastres, comme l'exprime le rapport du Bureau de Commerce de Montréal pour 1869, page 50, de même que la brochure anglaise sur le Commerce du bois de la vallée de l'Outaouais en 1871, page 29, qui reproduit ce tableau sans se donner la peine de l'étudier ni même de mentionner la source où il est pris.

Durant les cinq dernières années, on constate que la valeur de l'inspection du bois a augmenté au-dessus de 50 pour cent, quoique les qualités exportées aient subi une diminution qui devient considérablement inquiétant. Nous verrons tout à l'heure pourquoi; en attendant, voici le tableau qui constate cette valeur progressive de l'exportation du bois à l'étranger.

Tableau démontrant la valeur du bois exporté du Canada depuis 5 ans.

ANNÉES	BOIS.		NAVIRES CONSTRUITS.		TOTAL.
	Valeur.	No	Fonx.	Valeur.	
1865-6	13,846,986	58	41,115	\$1,616,896	15,463,872
1866-7	13,948,948	47	25,743	1,005,076	14,953,724
1867-8	18,262,170	32	22,722	837,592	19,099,762
1868-9	19,858,968	37	27,000	1,080,000	20,938,968
1869-0	20,940,422	27	19,127	725,030	21,665,552

Pour ne parler que des exportations de la dernière année, voici comment figure chacune des quatre Provinces :

La province d'Ontario a expédié aux Etats-Unis pour une valeur de \$5,115,157, en mardriers, planches et autres bois sciés.

La province de Québec, tant en bois scié que quarré, a fourni une valeur de \$8,272,724 à la Grande-Bretagne; \$3,002,141 aux Etats-Unis; \$539,517, à d'autres pays, formant un total de \$11,814,762.

Le Nouveau-Brunswick a exporté pour \$2,152,556, en Angleterre; \$475,260 aux Etats-Unis; \$323,353 en d'autres pays, portant le chiffre total à \$2,951,169.

Enfin, la Nouvelle-Ecosse, qui a expédié pour une valeur de \$175,706 dans la Grande-Bretagne; \$305,284 aux Etats-Unis et \$578,324 dans d'autres pays, formant en tout une valeur de \$1,059,314.

Pour juger plus exactement la situation, je reproduis ici la moyenne annuelle des exportations du bois du port de Québec, depuis dix ans, en mettant en parallèle les cinq dernières années avec les cinq premières. Je puise mes renseignements dans la circulaire annuelle de M. J. Bell Forsyth et Cie, de Québec, datée du mois de décembre 1871, et dans les Etats officiels du Commissaire des Douanes, R. S. M. Bonchotte, etc. :

EXPORTATION DU BOIS (Port de Québec.)
- Moyenne par 5 années.

BOIS QUARRÉ	1862-1866	1867-1871
Pin blanc..... Pieds	18,644,461	14,708,154
Pin rouge..... "	3,531,336	2,105,976
Chêne..... "	2,121,336	2,249,524
Orme..... "	1,547,122	1,269,521
Mérisier..... "	346,232	397,304
Frêne..... "	160,240	190,736
Epinette..... "	195,560	44,520

DOUVES.

Étalonnées..... M	1,773	1,488
Pourtonnes..... "	2,297	2,895

MADRIERS.

Pin... Cent étalons	4,903,716	4,430,211
Pruche..... "	999,817

BOIS A LATTES.

Pin rouge et Pruche... Cordes	5,296	2,679
-------------------------------	-------	-------

Pour compléter l'étude qui nous occupe, j'insero également le tableau qui suit de la quantité du bois exportée durant ces deux dernières années, lequel établit que la diminution continue de se produire sans l'exportation de nos principales espèces de bois de construction.

Tableau du Bois exporté du Port de Québec, en 1870 et 1871.

	1870	1871.
Pin rouge..... Pieds.	2,207,160	1,577,760
Chêne..... "	3,206,160	2,950,360
Orme..... "	1,257,760	1,219,560
Frêne..... "	200,720	269,040
Mérisier..... "	341,160	292,080
Epinette..... "	31,440	17,800
Madriers du Pin.. Etalon	5,197,306	4,166,834
" de Pruche "	1,184,133	885,240

Le chêne du Canada se vend assez activement, parce qu'il est coté de 3 à 5 centins par pieds moindre que celui de l'Ohio et du Michigan.

L'exportation de l'Epinette diminue sensiblement, depuis quelques années, en conséquence de la construction des vaisseaux qui a beaucoup diminué.

La diminution dans l'exportation des madriers en Angleterre a pour cause principale les prix élevés que nos bois sciés obtiennent aux Etats-Unis, ce qui empêche les moulins d'Ontario et autres d'alimenter le marché de Québec, comme les années passées.

Les prix pour le transport du bois du Canada à l'étranger; par tonneaux, sont à peu près comme suit, année commune :

	En Eté.	A l'automne.
De Québec à Liverpool....	\$5.40	\$5.70 à \$6.00
" à Londres.....	5.70	6.00 à 6.50
" au Clyde.....	4.85	5.00 à.....

La moyenne du prix du fret entre les divers ports de la Baltique et la Grande-Bretagne est de \$3.20 à \$3.60 par Load ou 50 pieds cubes anglais.

Ainsi, tandis que le Consignataire de Bristol paie \$3.80 pour le fret du Bois venant de la Baltique, il a à payer \$6.00 par 50 pieds cubes pour le fret du bois du Canada; Il en est ainsi du fret entre la Baltique et Aberdeen, qui est de moitié moindre que celui des divers ports canadiens au même endroit.
(A continuer.)

Huiles et Peintures.

JOHN McARTHUR & SON,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,
PEINTURES SECHES ET A
L'HUILE. VERNIS. VITRES.
PRODUITS CHIMIQUES,
Marchandises de Marine, Teintures, &c.,
18 Rue Lemoine,
MONTREAL.

R. C. JAMIESON & CIE.,
MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE DE CHINE.
IMPORTATEURS
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, etc., etc.
No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,
MONTREAL.

E. GERIN,
Grand Propriétaire de
VIGNOBLES A ROUMAGNOLE,
PRES COGNAC.

Le navire " PRUDENCIA " quittera CHARENTE le premier Avril prochain, avec un chargement de PRODUITS FRANCAIS, consignés aux soussignés, et consistant en :—

Barriques	} EAU DE VIE de " GERIN " crus de 1864 à 1871
1/2 do	
1/2 do	} EAU DE VIE de " GERIN " crus 1858 à 1871
Caisses	
Caisses	CHAMPAGNE différentes marques favorites.
Caisses	} VIN CLARET de choix.
Futs	
Caisses	} VIN BLANC " de GRAVE "
Futs	
Futs	} CHAMPAGNES
Caisses	
Futs	} VIN DE MESSE
Caisses	
Futs	} VIN MEAULX PIC, délicieux vin de table
Caisses	
Caisses	} MOUTARDE FRANCAISE
Futs	
	VINAIGRE
	&c &c &c

Le tout sera offert en vente publique à l'arrivée du navire.

M. GERIN n'est pas un négociant, mais un propriétaire de VIGNOBLES et tous ses VINS et spiritueux sont fabriqués sous sa surveillance personnelle et sont garantis égaux aux meilleurs marques du district de COGNAC.

JOHN LEEMING & CIE.,
Consignataires.

FA ENCE! VERRERIES!
PRODUITS CHIMIQUES, &c., &c.

Diverses consignations de Marchandises ci-dessus seront reçues par les premiers arrivages du printemps et offertes en ventes publiques le long des navires.

JOHN LEEMING & CIE.
Com

Bureaux au premier Mai—Coin des rues St. Nicolas et St. Paul.

Huile de Pétrole.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée)

Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES. ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD PETROLIA), ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,
18 Halle aux Blés,
MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,

MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAFFINE. D'HUILES LUBRIQUES, BEN-ZOLE, GOUDRON, etc., etc.

36 Rue Lemoine, MONTREAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques d'Huiles de Charbon.

Le plus haut prix payé pour les barils vides.

Table listing various goods such as 'Lin crue', 'Houblon', 'Laveuse en bois', 'Mastique', etc., with their respective prices in dollars and cents.

Ferronnerie, Metallurgie, &c. &c.

Table listing various iron and metal goods such as 'Bâches Amos', 'Fourches', 'Haches de bucheron', 'Clous', 'Piquets', 'Rivets', 'Fonte de Gartsherrrie', etc., with their respective prices.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 31.

Table listing postal routes and rates, including 'Distribuées', 'MALLES', 'ONTARIO', 'QUEBEC', 'MALLES L'CALES', 'PROV. MARITIME', 'ETATS-UNIS', 'INDES OCCIDENTALES', 'GRANDE BRETAGNE', and 'W. A. CAMPBELL & CIE. IMPORTATEURS & MARCHANDS EN GROS'.

MOULINS A COUDRE.

LE MOULIN A COUDRE AMELIORE DE LAWLO

Brevet le 2 Juin 1869, le 17 Novembre 1870, et le 8 Août 1871.

Prix, complet = \$35.00

Est le résultat d'une combinaison mécanique des célèbres moulins Singer pour les familles et les manufactures; sa réputation comme moulin à coudre de première classe est au-dessus de tout doute, et conséquemment il n'a pas d'égaux parmi les moulins à points noués vendus à des prix variant de \$25 à \$35.

est remarquable non seulement par la supériorité de sa couture, mais encore par la variété des tissus qu'il peut coudre avec une facilité et une perfection égales, et ployant le fil de soie, de toile et de coton depuis le No. 10 jusqu'au No. 200. Ainsi l'étoffe de Beaver peut être cousue avec une grande force et uniformité de point, tandis que la tarlatane et la gaze peuvent être plissées et repliées de la manière la plus jolie.

a les mêmes accessoires que le Singer de famille pour faire les remplis, ourler, broder, plisser, piquer, finir et rabattre, lesquels n'ont pas d'égaux parmi les autres moulins.

travaille d'une manière remarquablement légère et facile; ses points sont excessivement nets et uniformes, et précisément ce qu'il faut pour les familles, tel que prouvé par les nombreux témoignages reçus en sa faveur, dont voici quelques-uns.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 1er fév. 1872. Monsieur.—M'étant servi durant les dix derniers mois du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je dois dire que nous sommes parfaitement satisfaits de ses qualités ouvrières. Il travaille parfaitement bien, est facile à conduire et fait un très beau point sur les tissus les plus fins comme sur les plus épais. A. MASSON, 406, rue Dorchester, de la maison D. Masson & Cie. M. J. D. Lawlor, Montréal, 24 janv. 1872. Monsieur.—Je me sers depuis environ deux ans du moulin à coudre à point noué de Lawlor pour les familles, et j'en suis très satisfait. Il fonctionne bien et fait un très beau point des deux côtés du tissu, et coud également bien dans les tissus légers ou épais.

MADAME JOSEPH WALKER, 18, rue Université. M. J. D. Lawlor, Montréal, 30 janv. 1872. Monsieur.—Je suis heureux de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour famille fonctionne à notre satisfaction. Madame Brown le préfère au moulin le plus dispendieux pour l'usage de la famille. A. G. BROWN, de Brown & Claggett, 26 rue St. François de Sales. M. J. D. Lawlor, Montréal, 29 janv. 1872. Je prends la liberté de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour familles que j'ai acheté de vous il y a un an, donne sous tous les rapports la plus grande satisfaction. J'ai employé le Wheeler & Wilson; mais je préfère le votre pour l'usage de la famille.

MADAME M. C. MULLARKY, 25, Carré Richmond. M. J. D. Lawlor, Montréal, 26 janv. 1872. Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à rendre témoignage aux qualités ouvrières supérieures du moulin à coudre de Lawlor pour les familles. Il fonctionne très bien, fait un très beau point nous semblable des deux côtés du tissu. Il est simple et très facile à comprendre. J. A. CLARK, 77, rue Cathcart.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 27 janv. 1872. Monsieur.—Ayant complètement éprouvé les qualités ouvrières du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je suis heureux de vous informer que dans mon estimation, il est supérieur au Florence et à tous les autres moulins dispendieux dont je me suis jamais servi pour l'usage de la famille. MADAME E. A. WILLIS, 759, rue Ste. Catherine.

J. D. LAWLO R, Fabricant de moulins à coudre de Singer, B. P. Howe et Lawlor. Bureu principal—365, Rue Notre-Dame, MONTREAL. Les marchands de moulins à coudre trouveront avantageux de donner une attention spéciale à la vente de ce moulin. Demandez les listes de prix et les circulaires.

Divers.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

CANADA Province de Québec. Dans l'affaire de DISTRICT DE MONTREAL.

LOUIS PERRAULT ET DE CHARLES OVIDE PERRAULT.

Tous deux Imprimeurs et Editeurs de la Cité de Montréal, tant ind. v. doublement que com. o. ayant fait affaires comme tels en société à Montréal, susdit sous la raison sociale de "Louis Perrault & Cie."

Les soussignés ont déposé au Greffe de cette Cour un acte de com. o. et de décharge exécuté par leurs créanciers; et Vendredi le dix-septième jour du mois de Mai prochain ils s'adresseront à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par la affectée tant individuellement que comme ayant été en société sous la dite raison sociale.

LOUIS PERRAULT, CHARLES OVIDE PERRAULT, Par leur Procureur ad litem, P. R. LAFREYNE.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

CANADA Province de Québec. Dans l'affaire de DISTRICT DE MONTREAL.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

ADOLPHE DE-EVE, Failli.

Le VINGT-CINQ MARS prochain, le Failli demandera par les Procureurs soussignés à la dite Cour sa décharge en vertu du dit Acte.

MONTRÉAL, 11 Janvier 1872. DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE, Procureurs ad litem du Failli. Montréal, 15 février 1872.

Compagnie Canadienne D'IMPORTATION DES METAUX.

DIRECTEURS PROVISOIRES :

- CHS. H. L'ÉTOURNEUX, Ecr., Président.
- HILAIRE BÉLIVEAU, Ecr., Vice-Président.
- L. VIS VILLEMARIE, Ecr.
- J. T. L. TOURNEUX, Ecr.
- CHS NELSON, Ecr.
- VITAL BÉNIFER, Ecr.
- O. DEBLOIS, Ecr.
- G. YON, Ecr.
- T. ST. GEORGE, Ecr.

Le but de cette nouvelle Compagnie, formée conformément à la loi, est de fonder une maison de commerce pour l'importation et la vente en gros, notamment des métaux que nous ne pouvons encore fabriquer en ce pays, tels que tôles, ferblanc, tôles galvanisées étamées, plaques d'ivoire antimoine, zinc, fil de fer, tuyaux en fer, etc., etc.

En la constitution considérée le en ce pays des articles de commerce sus-mentionnés, la sûreté d'un tel commerce, les bénéfices assurés d'une telle importation, les Directeurs ont pensé devoir former une compagnie à "fonds social" permanente au moyen de parts de cent piastres chacune et limitée à mille parts, formant ainsi un capital de \$100,000.

Les Directeurs ont aussi eu devoir s'adresser au public et à x hommes d'affaires pour former le capital nécessaire de la dite Compagnie.

Les fondateurs, profitant de leur expérience dans les affaires du genre proposé dans cette nouvelle compagnie, ont fait une constitution et des règlements, à être ratifiés par les Actionnaires, propres à atteindre le but de la Compagnie.

Le premier versement qui sera de 10 pour 100 sur le Capital susdit, se fera le PREMIER AOUT prochain et la suite de quatre mois en quatre mois subséquents, jusqu'à ce que tout le capital soit payé et la Compagnie commencera ses opérations le PREMIER MAI 1873.

Les affaires de la Compagnie seront administrées par sept Directeurs qui seront choisis parmi les Actionnaires et élus pour une année;

Chaque Actionnaire aura un droit de vote par chaque part qu'il aura souscrite;

Pour la sûreté des Actionnaires, les Directeurs exigeront du Secrétaire-Trésorier, et de tous les employés un cautionnement suffisant pour toutes les garanties.

Tous les ans, les Directeurs, à une époque déterminée, déclareront un dividende, suivant les affaires de la Compagnie.

N. B. - Le livre de Souscription est temporairement déposé au Magasin de M. C. S. H. L'ÉTOURNEUX, Président au No. 265, Rue St. Paul, en la cité de Montréal, et c'est à ce Magasin que les souscripteurs devront s'adresser - jusqu'à nouvel ordre - pour prendre des parts dans la nouvelle Compagnie.

MONTRÉAL, 6 Mars 1872.

JORDAN & BENARD,

Offrent en vente

QUINZE MILLIONS DE PIEDS (15,000,000 de pieds).

BOIS DE SCIENCE

COMPRENANT

- 169,000 Madriers de 3 pouces
- 80,000 Madriers de 2 pouces
- 75,000 Madriers de 1 1/2 pouce
- 75,000 Madriers de 1 1/4 pouce
- 250,000 Planches de 1 pouce.

De Pin, Pruche, Epinette et autres Bois.

- 100,000 pieds de Bois de charpente
- 80,000 pieds de Cèdre
- 1,500,000 Lattes de Pin
- Bardeaux sciés et fendus
- Coulombages, Rames, &c.

Les soussignés ont toujours en mains un grand assortiment de MADRIERS ET PLANCHES blanches et embouteillées, spécialement pour la construction d'HABITATIONS, LANCHES, COUVERTURES, LOTURES, &c., et enfin tout ce qui a rapport aux bois de sciage.

Avant de donner aucun ordre ailleurs, les personnes désirant faire quelque achat de la sorte ont tout avantage de visiter notre immense stock et notre grand approvisionnement de Bois de Sciage. Cha pente Cèdre, et... pruche à toutes sortes de travaux, nos PRIX étant EXTREMEMENT RÉDUITS et devant toute compétition.

Bois débité, brut et Cèdre scié sur commande.

JORDAN & BENARD.

108, 392, rue Craig, coin de la rue St Denis, (Carré Viger).

Nos. 1 et 19, rue Notre-Dame. Rue Water, coin des rues Barclay & Brocks.

Harengs! Harengs!

Harengs Fendus Prime No. 1 du Labrador,

Harengs Fendus et Gibbet de Terreuve No. 1.

AUSSI,

Huile de Morue en Quarts.

J. & R. McLEA.

L. N. A. RITCHOT

MARCHAND TAILLEUR

184, Rue Notre-Dame, 184

MONTREAL.

Société de Construction METROPOLITAINE.

Le livre d'Actions de cette société a été déposé entre mes mains et sera ouvert aux souscripteurs le et après le premier Mars prochain.

ALFRED BRUNET, 38 Rue St. Jacques.

Montréal, 26 Février, 1872.

La Banque du Peuple

AVIS.

AVIS est par le présent donné que feu AMADLE PREV ST, en son vivant, Ecr., Marchand de la Cité de Montréal, est décédé le Neuf février courant, et a par là cessé d'être membre de la Corporation ou associé géant de la "Banque du Peuple."

A. A. TROTTIER, Caisier.

JOHN PRATT, Président.

Montréal, 16 février 1872.

Agence Mercantile du Canada

(The Commercial Agency of Canada)

Etablie Janvier 1871.

Fournit des Informations détaillées sur le caractère, l'aptitude, la position financière de chaque négociant, commerçant et banquier de l'Empire.

Un Registre contenant les noms et la valeur pécuniaire des personnes engagées dans le commerce a été publié avec un supplément quotidien des changements et de l'établissement de nouvelles maisons.

MURRAY, MIDDLEMISS & CO.

PROPRIETAIRES,

181, RUE ST. JACQUES MONTREAL.

SUCCURSALES:

Toronto, Halifax, London, Manchester, Sheffield, Liverpool, Glasgow, Melbourne, Paris.

BUREAUX ASSOCIÉS:

New York, Boston, Philadelphia, Baltimore, Chicago, Cincinnati, Washington, St. Louis, San Francisco, Portland, Me.; Portland, Oregon; Detroit, Milwaukee, Louisville, St. Joseph, Toledo, St. Paul, Quincy, Kansas City, Albany, Syracuse, Utica, Binghamton, Rochester, Buffalo, &c.

On se charge de collections à des taux satisfaisants. On ne charge que sur les règlements effectués.

JUNCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871 - Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit:

ALLANT AU NORD.		Dis	No. 1 Mille.	No 3 P. et.
Richford Vt.	Dép.		A. M. 6:10	A. M. 6:10
Abercorn		29	6:20	6:25
Sutton Flat		83	6:40	6:55
Emerson		114	6:50	7:15
West Brom		155	7:05	7:35
Sweetsburgh		184	7:20	7:50
Cowanville		204	7:30	8:10
East-Farnham		24	7:40	8:30
Brigham		264	7:50	8:40
Farnham		294	7:55
West-Farnham		333	8:10	9:10
St. Jean			8:45
Montréal	Arr.		9:50
ALLANT AU SUD.		Dis	No. 2 Mille.	No. 4 Fret.
Montréal	Dép.		P. M. 3:00	A. M.
S. Jean			4:30
West Farnham			5:15	10:30
Farnham		41	5:30
Brigham		71	5:35	11:00
East Farnham		93	5:45	11:20
Cowanville		131	5:55	11:45
Sweetsburgh		155	6:05	11:55
			P. M.	
West Brom		18	6:20	12:10
Emerson		224	6:35	12:30
Sutton Flat		259	6:45	12:50
Abercorn		31	6:55	1:20
Richford, Vt.	Arr.	333	7:05	1:30

Les passagers du Train No. 1 communiquent à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Roulers Point &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER, Gérant.

atelles, P. Q., 2 novembre, 1872.

La Compagnie de Chaussures

DU DOMINION.

A l'honneur d'informer le public qu'elle a pris des arrangements pour faire communiquer par Ligne Télégraphique ses Bureaux et Magasins 220 Rue St. Paul et sa Manufacture 129 Rue Sydenham avec les différents endroits de la Puisseauce.

On recevra aux susdits bureaux des dépêches aux prix ordinaires de la "Montreal Telegraph Co."

Toute commande à notre Compagnie pourra nous être envoyée gratis par télégraphe.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de Miroirs, Tapissierie, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,

311 et 318 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.
L. N. DENIS.

Scierie à Vapeur.

SCIERIES À VAPEUR

DE

J. McD. CAMPBELL & CIE.

Ci-devant MOULINS DOUGLAS

472 Rue William. (McGord ouest.)

Bois de service scié et plané à ordre.

J. McD. CAMPBELL.

ALPH. HOULE.

Avis du Gouvernement.



Chem'in de Fer Intercolonial.

LES Commissaires nommés pour la construction du Chem'in de fer Intercolonial donnent avis public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour l'érection des Stations, Remises, pour Combustible et Maisons désignées à Campbelltown et New-Castle.

Les plans, devis et formules de Soumissions peuvent être vus le et après le HUIT MARS, au bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, Rimouski, Dalhousie, New-Castle et Halifax.

Les Soumissions peuvent être faites pour tout ou partie seulement des dites bâtisses et seront reçues et dressées "Soumissions pour bâtisses" au Bureau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à Midi, le 4 Avril prochain.

A. WALSH,
E. B. O'ANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. J. McLELAN, } Commissaires.

Bureau des Commissaires,
Ottawa, 25 février 1872.



AVIS AUX ARPEUTEURS DE TERRAINS.

LES Arpeuteurs de Terrains dûment commissionnés qui pourraient désirer de l'emploi à Manitoba durant la prochaine session, sont priés de communiquer d'ici au 21 courant, avec ce Département, en donnant la description des instruments dont ils se servent.

J. C. ATKINS,
Secrétaire d'Etat.

Ottawa, 2 Mars 1872.



Aux Entrepreneurs.

DES Soumissions cachetées adressées aux sous-signés seront reçues à ce Bureau jusqu'à Mardi, le VINGTIÈME JOUR d'Avril à Midi, pour l'excavation et la maçonnerie nécessaire pour les Portes et les Murs de clôture, etc., etc., des Edifices Publics à Ottawa.

Les plans et devis peuvent être vus à ce Bureau le et après Lundi, le DIX-HUIT MARS courant, où toutes les informations seront données. Les signatures de deux personnes responsables, disposées à devenir caution de l'exécution exacte du contrat, doivent accompagner chaque Soumission. Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des Soumissions.

Par ordre.

F. BRAUN,
Secrétaire

Département des Travaux-Publics,
Ottawa, 11 Mars 1872.



Service de remorquage en haut du St. Laurent.

On recevra des soumissions cachetées à ce Bureau jusqu'à Vendredi à midi, le 5 AVRIL, prochain pour l'établissement d'une ligne efficace de remorqueurs à vapeur pour le touage des vaisseaux entre le Port de Kingston et Vice-Versa pour une période de trois ou cinq ans, depuis le 1er Mai 1872 suivant décision du ministère des Travaux Publics.

Cette ligne de remorqueurs ne devra pas compter moins de neuf (9) puissants steamers, et le prix de touage à être payés par les navires remorqués, devront être conformes au tarif de 1871.

Les personnes soumissionnant pour entreprendre ce service devront indiquer le chiffre du bonus annuel qu'ils accepteraient du Gouvernement en plus des sommes payées par les navires remorqués ainsi que les noms, forces et dimensions des cylindres des steamers qui seront employés à ce service.

Les conditions du contrat et tous détails particuliers peuvent être obtenus sur application à ce bureau à partir du 11 Mars courant. Les soumissions devront être adressées au sous-signé avec mention spéciale, "Soumission pour le service de touage" et contenir les signatures de deux (2) répondants pour assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux-Publics,
Ottawa, 4 Mars 1872.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES,
OTTAWA, 6 mars 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 9 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

J. McARTHUR & SON

Nos. 9 et 10

Nouvelles Bâtisses des Sœurs.

IMPORTATEURS

ET

MARCHANDS EN GROS

DE

VERRE A VITRES

DE TOUTES SORTES.

Huile de Lin

Bouillie Blanche, Crue et Double Bouillie.

Peintures

Sèches et à l'Huile de toutes couleurs.

Laque

Pour assécher les Peintures et les Vernis.

Esprit de Terebentine.

Resine.

Poix.

Goudron.

Produits Chimiques.

Bois de Teinture.

HUILE de Pétrole.

HUILE de Loup-marin.

HUILE Morue.

HUILE de Baleine.

HUILE de Lard.

HUILE d'Olive

ET

HUILES POUR MACHINES

DE TOUTES SORTES.

AINSI QUE

HUILES POUR SUINT.

G. & J. GROVES,

MARCHANDS DE



FAIENCE,

424,
Rue St. Paul,
MONTREAL.



COMPAGNIE DU
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL
comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburgh, Ot-
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,
Toronto, Guelph, London, Brantford,
Goderich, Buffalo, Detroit, Chicago et
tous les points de l'Ouest à 8.00 A. M.
Express de Nuit do do 8.00 P. M.
Train d'accommodement pour Brockville
et les stations intermédiaires..... 4.00 P. M.
Train Melé pour Kingston do do 6.00 A. M.
Trains pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., 12.00
(midi) 3.00 P. M., et 5.00 P. M. Le Train de 3.00
P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island
Pond et les stations intermédiaires.... 7.00 A. M.
Express pour Boston via Vermont Cen-
tral..... 9.00 A. M.
Express pour New-York et Boston via
Vermont Central à 3.30 P. M.
Le train de la Malle pour St. Jean et
Rogee's Point, en connection avec les
trains du Stanstead, Shefford & Cham-
bly et de Jonction des Cantons du Sud
Est 3.00 P. M.
Train de la Malle pour Island Pond,
et les stations intermédiaires 2.00 P. M.
Malle de Nuit pour Québec, Island Pond,
Gorham, Portland et Boston et les Pro-
vinces d'on Bas, arrivant en Mont-
réal et Island Pond à St. Hubert, St.
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,
Sherbrooke, Lennoxville, Compton,
Coaticook et Norton Mills, seulement
à 10.30 P. M.

Il y aura des Chars Dorciors Palais Pullman à
tous les trains directs de jour et de nuit. Le бага-
ge sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connections avec
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas respon-
sable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront
pas des stations à certaines heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *huse* laisseront Portland
pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi à
4.00 heures p. m. Le confort est excellent pour les
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mardis et Jaudis
à 6.00 heures p. m., pour St. Jean N.B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au
Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bona-
venture ou au Bureau No. 39, Grande Rue St. Jac-
ques.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Général.

Montreal, 31 Octobre 1872.

Ferronnerie et Quincallerie.

A VENDRE A PRIX REDUIT

AUX MAGASIN DE

H. BELIVEAU,

193 & 195 RUE ST. PAUL.

MONTREAL.

**20,000 Chaudières a Sucre en
Ferblanc assorties**

De ½ à 2 gallons.

C. H. LETOURNEUX,

IMPORTATEUR de
FERRONNERIE,
QUINCAILLERIE,
COUTELLERIE, &c., &c.,
261 à 245 Rue St. Paul, (coin de la rue Vaudrouil)
MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU, Imprimeur de FERRONNE-
RIES et Fabricant de FERBLAN-
CHERIES, ENSEIGNE de L'EGOUTTE et du CADENIS
Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assorti-
ment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures
de toutes sortes, Vires de toutes grandeurs, Vernis,
etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux
fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à
bois, de fantaisie et autres.

SANCER & FRÈRE,

IMPORTATEURS de FERRONNERIES et QUIN-
CAILLERIE,
Nos. 233 et 235 coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.
Assortiment complet de FERRONNERIES, ainsi que
VITRES de toutes grandeurs, PEINTURES de toutes cou-
leurs, MASTIQUE, HUILE, Térébentine, VERNIS à
Moules, VERNIS à Voiture, POELES de Cuisine,
POELES DOUBLES, FER en barre, CHARBON, etc., etc.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NEGOCIANT EN GROS DE
CUIRS,
PEAUX,
HUILES, et
MARCHAND A COMMISSION.
505 Rue St. Paul,
MONTREAL.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER de l'UMIDITÉ et du
FROID, DES RHUMES de TORSION ET DE
POITRINE, cet article est indispensable à tous et
spécialement aux invalides, aux convalescents et aux
personnes de FAIBLE CONSTITUTION.
C'est le seul préservatif efficace qui existe.
En vente chez tous les marchands de chaussures.

Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés
comme Marchands-Épicier, sous le rai-
son social de SENECAL, CADIEUX & JOLY, a été dissoute
de consentement mutuel du 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAL restera en possession du stock
et des livres. Il est seul chargé du règlement des
affaires de la dite société.

**L. H. SENECAL,
PIERRE JOLY.**

AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné
profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au
public mes sincères remerciements pour l'encourage-
ment qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les in-
forme que je continuerai le même commerce que ci-
devant dans les magasins No. 244 rue St. Paul et Nos.
209 et 211 rue des Commissaires, sous les noms et rai-
son de **PIERRE JOLY & CIE.** ou j'enrai conti-
nuellement en main un assortiment choisi d'épicerie,
vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions,
que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY,

Ci-devant de la maison Senechal, Cadieux & Joly.

Graines.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles
sont de qualité supérieure et à des
PRIX EXCESSIVEMENT BAS.

AUSI

GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de
FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,

PHARMACIENS CHIMISTES,
75, Rue Notre-Dame.

WM. EVANS

Grainetier du Conseil d'Agriculture, Province de Québec

Entrepot agricole et magasin de

Graines du Canada

Coin des Rues McGill et des Enfants
Trouvés (Marche Ste. Anne.)

MONTREAL.

PRODUITS AGRICOLES DE TOUS GENRES.

Graines de champs, de jardins, et de fleurs,
guano superphosphite et autres fertilisants.
Sarras et ferme à graines à la Côte St. Paul,
près Montréal
Arbres fruitiers et d'ornements, tiges, roses,
serre, plantes végétales, petits fruits, etc., etc.

EWING BROTHERS

GRAINETIERS,

**100, Rue McGill,
MONTREAL,**

Offrent en vente un assortiment choisi de
GRAINES DE FERMES, DE JARDINS DE
FLEURS, PLANTES BULBEUSES,
PLANTES FLEURISSANTES.
Etc., Etc., Etc.

Une attention spéciale donnée au COMMER-
CE de GROS.

Echantillons et prix donnés sur application.

Fabricants de Salaisons.

D. REES & CIE.

FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTI-
BLES,
INSPOUSURS DE
BOEUF, LARD ET BEURRE,
COMMISSIONNAIRE. Etc.
46, 48 & 50 Rue Des Sœurs Grises, MONTREAL.

Garde-magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU
FRANC DE DROITS.

FRED. CASTLE,

58, RUE DE LA COMMUNE,

Vis-à-vis le Bassin du Canal,
MONTREAL.

ALFRED SAVAGE & SON

Manufacturiers

**D'HUILE DE LARD, HUILES POUR
MACHINERIES ET LAME.**

Usine—Coin des Rues McCord et St. Thomas.
Bureau—No. 1, Halle aux Blés, Rue St. Jean,

MONTREAL.

Assurances.

ETAT FINANCIER
DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE
ANDES,

25 Octobre 1871.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$288,034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900.00
Prêts collatéraux	93,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypotèques	697,195.53
Billets reçus des agents	9,347.66
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,006.50
Montant des actionnaires par cotisation	560,000.00
Total de l'actif	\$2,078,148.46

PERTES DE CHICAGO.
\$850,000
EN COURS DE REGLEMENT.
J. B. BENNETT.
Président.
N. P. HARRINGTON, *Agent,*
25 Rue St. Jacques.
4 Novembre.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE
DE WATERTOWN, N.Y.
ÉTABLIE EN 1853.
ACTIF \$601,568.97.

Deposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens,
\$100,000
Président : JOHN C. COOPER. *Secrétaire :* ISAAC MUNSON.
E. H. GOFF, *Agent Général.*
DIRECTEURS CANADIENS :
Hon. LOUIS ARCHAULT, Ministre d'Agriculture.
Hon. FRANK SMITH, Sénateur.
B. BENOIT, Ecr., M.P.
JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne.
JOHN TURNER, Ecr., (de sessions, Turner & Co.) Toronto.
ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCESSALE : 25 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtiments de fer et de ses résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à environ la moitié du taux ordinaire émis par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

CANADA LIFE
ASSURANCE COMPANY.

CETTE INSTITUTION établie depuis 1847 est depuis long temps placée hors des dangers des premiers années d'une Compagnie d'Assurances.
SON AMPLÉ CAPITAL, SES FONDS,
et l'administration qui est confiée à des personnes d'une expérience consommée offrent des **GARANTIES INCONTESTABLES** aux assurés.
Ces traits caractéristiques et la **MODICITÉ DE SES TAUX**

sont de cette institution qu'elle n'est surpassée en avantages par aucune autre.
On peut obtenir sur s'adressant soit aux agences, soit aux bureaux de la Compagnie, des copies détaillées du dernier rapport, les tables des taux des différents systèmes d'assurances.
BUREAUX à MONTREAL : 196 Rue St. Jacques.
R. POUNALI,
Agent Général.
BUREAUX à HALIFAX : 26 Prince Street,
J. W. MARLIS, *Agent Général.*

Assurances.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLE TERRE.
Capital 2 1/2 Millions Stg.—Deposé en Canada, \$150,000.
FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.

VIE.—Garantie parfaite et taux raisonnable.
Marques caractéristiques—Economie dans l'administration et bonus libéraux.
Voir exemples dans le prospectus.
MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents Généraux pour le Canada.
FRED. COLT, Secrétaire.
A. TELLIER, Sous-Agent.
Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

Pharmaciens.

JAMES GOULDEN
Pharmacien en Gros

IMPORTATEUR ET FABRICANT
D'HUILES POUR LES CHEVEUX,
GRAINES DE JARDINS et de CHAMPS,
Savons—Toilette et de Castille,
Parfums, Pomades,
Essences Oodorantes, Syrops de fruits,
Poudres de condition, Huile gualino.
Piluies à Vers, Huile noire,
Poudres à boulanger, Poudre d'auf.
Huile de Castor à la livre ou en bouteilles,
Bois de Teinture, Bouteilles de Nourrice,
Crystaux de Magenta en boîtes ou à la pesée,
Camphre, Sauce au Poivre,
Bandages, etc.

NATRO-KALI DE GOULDEN, ou EXTRAIT DE SAVON
pour la manufacture du Savon sans chaux ou lessive. Il sert à la fabrication des Savons Durs, Savons de Toilette, Savons Jannes et Savons Doux. Il est aussi utile pour divers objets, tels que pour nettoyer les machines, les caractères, laver les planchers, les ponts de navires, les vaisseaux à lait, enlever les taches de peinture etc., etc.
A vendre chez tous les Pharmaciens en gros et la plupart des Pharmaciens en détail et des Epiciers de la Puissance.
JAMES GOULDEN,
175 Rue St. Laurent, MONTREAL.

LE SOTHERION
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.
DIPLOMÉ.
Préparé par le Dr. POUVRIER, de la Faculté de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempt de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consomption, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations du Poirine et de Gorge, Inflammation, Palpitations de Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sotherion, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

N. B. Le Sotherion, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie suivant la loi.

Dépot Général—Pour la France, No. 11 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. POUVRIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada.
EVANS, MERCER & CO.,
Montreal.

Marchands de Farines.

A. W. OGILVIE & CIE.
MARCHANDS DE FARINES, CEREALES. BARLEY, &c.
MONTREAL—ECLUSE ST. GABRIEL.
Bureaux,—36, 38 et 40. Rue des Enfants Trouvés, MONTREAL.

BOYER, HUDON & CIE.,
Successors de LOUIS BOYER & CIE.
MARCHANDS DE GRAINS ET FARINES, PROVISIONS et EPICERIES.
L. ALPHONSE BOYER,
FIRMIN HUDON,
CHARLES BOYER. MONTREAL.

HOSPICE LABELLE & CIE.,
MARCHANDS DE FARINES, GRAINS ET PROVISIONS.
No. 10, Rue du Port, MONTREAL.

LAFRENIÈRE & ST. ONGE.
MARCHANDS DE GRAINS, FARINES ET PROVISIONS, COMMISSIONNAIRES, etc.,
25 RUE DES COMMISSAIRES, MONTREAL.

KIRKWOOD & MORE,
MARCHANDS DE CEREALES, FARINES, POISSONS et HUILES DE POISSON.
26 Rue des Enfants Trouvés, MONTREAL.

LE VERDICT DU PEUPLE

LA MACHINE A COUDRE
DE
GARDNER.

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour être la meilleure Machine à point noué pour Famille et pour les Manufactures, qui ait été présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en compétition avec les meilleures Machines de ce pays :—
Liste de Prix pour 1871.

Premier prix à Toronto—Premier prix à Londres, à l'Exposition du Great Western—Premier prix à Guelph, à l'Exposition du Grant Central—Premier prix à St. Catharine, Comté de Lincoln—Premier prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon, Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté de Welland—Premier prix à Otterville, Comté d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale de Kingston, et Diplôme à Hamilton, et diverses autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des remplis, piquer, rebattre, et coudre toutes les Etoffes depuis les plus légères jusqu'aux ours les plus épais.
PRIX : \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par paiements mensuels.

W. N. LLOYD,
Agent pour Montréal et les environs.
431,—Rue Notre-Dame,—431.
[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtes des environs de Montréal.